



21 COMMUNES CONSTRUISENT ENSEMBLE LA MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

+ **clermont**
auvergne
métropole



SOMMAIRE

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES.....	3
LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE.....	4
QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?.....	6
ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ.....	8
HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE.....	9
MOBILITÉ DURABLE.....	12
URBANISME.....	16
PROXIMITÉ ET QUALITÉ.....	17
LA COLLECTE DES DÉCHETS.....	18
LE CYCLE DE L'EAU.....	20
L'ESPACE PUBLIC ET LA VOIRIE.....	24
CRÉATIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ.....	28
LA CULTURE.....	29
LE SPORT.....	32
LE TOURISME.....	34
ART DE VIVRE ET D'ENTREPRENDRE.....	36
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION.....	37
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.....	38
L'EMPLOI ET L'INSERTION.....	40
DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ.....	41
UNE MÉTROPOLE DURABLE.....	42
LES MOYENS DE L'ACTION.....	44
RESSOURCES HUMAINES.....	45
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS.....	46
PILOTAGE & PERFORMANCE.....	47
DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE & POLITIQUES CONTRACTUELLES.....	48
USAGES NUMÉRIQUES.....	49
INGÉNIERIE PATRIMONIALE.....	50
STRATÉGIE FINANCIÈRE.....	51
COMPTE ADMINISTRATIF 2019.....	52

En couverture, l'équipement métropolitain l'Escapad, centre d'activités sportives et de loisirs verts, à Saint-Genès-Champanelle.

Édité par Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00 - clermontmetropole.eu

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Maquette : Direction de la Communication

Photographie couverture : La Kabane à images

Cartographie et illustrations : Direction de la Communication

Impression : SIC Impression - Tirage : 400 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

« Faire métropole »



Pas à pas, nous façonnons notre culture intercommunale. Aujourd'hui Métropole, nous avons parcouru un long chemin pour transformer notre communauté d'agglomération et exercer un éventail de compétences qui touchent tous les aspects de la vie de nos habitants. C'est bien là l'essentiel, nous « faisons métropole » pour les habitants de notre territoire. La solidarité est au cœur de l'action métropolitaine : solidarité entre nos 21 communes et solidarité avec l'ensemble de l'Auvergne.

En ces temps difficiles, ce sont bien les valeurs de solidarité et d'attention qui doivent prédominer. Si nous espérons tous pouvoir laisser derrière nous l'épidémie de la Covid 19 dans quelques mois, la situation sociale et économique de notre pays va nécessiter encore une fois que nous « fassions métropole » avec force : accompagner les plus fragiles, assurer le quotidien de nos usagers et préparer l'avenir de nos enfants.

La Métropole continuera d'agir en proximité, en assurant un espace public de qualité, en accompagnant nos jeunes vers l'emploi, en garantissant une eau de qualité ou encore en améliorant la collecte et le traitement des déchets...

La Métropole continuera de délivrer des services de qualité aux usagers, en les accueillant dans nos piscines, nos musées et nos bibliothèques... En les accompagnant dans l'apprentissage de la natation, du goût de l'effort et dans la découverte du monde.

La Métropole continuera de dessiner nos modes de vie, en élaborant le premier Plan Local d'Urbanisme de la métropole, en restructurant le réseau de transport public autour de deux nouvelles lignes de bus à haut niveau de service, en participant à la relance économique, en accélérant notre transition écologique et énergétique...

Toutes nos actions se traduisent dans les données du rapport d'activité que vous tenez entre les mains. Au-delà des chiffres, je tiens à saluer tous ceux qui « font métropole » au bénéfice de chacun, agents, habitants, élus, qui permettront à Clermont Auvergne Métropole de se projeter dans le monde nouveau qui s'ouvre à nous.

Olivier Bianchi

Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

21 communes de la métropole

AUBIÈRE



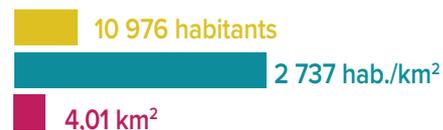
2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

AULNAT



2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BEAUMONT



3 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BLANZAT



2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CÉBAZAT



2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CEYRAT



2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

LÉGENDE





(Source INSEE 2016)

Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

Septembre 2019



LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts



L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux



LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- assure le fonctionnement des musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique
- soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand



01

+

**équilibre
& solidarité**

HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le projet métropolitain s'appuie sur un développement territorial équilibré et solidaire. Clermont Auvergne Métropole est chef de file de l'Habitat, du Renouvellement Urbain et de la Politique de la Ville.

La stratégie mise en œuvre via le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise notamment à satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel en soutenant une offre complète et diversifiée de logements, notamment pour les populations les plus fragiles et précarisées.

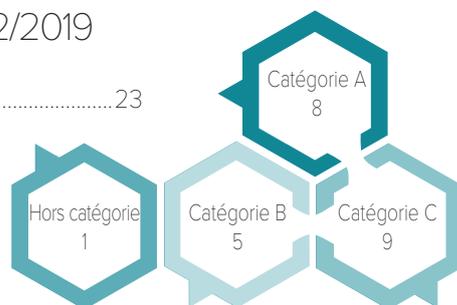
Le Contrat de Ville œuvre à ce que la dynamique métropolitaine profite à l'ensemble de l'agglomération sans laisser de territoires ou quartiers d'exclusion. La convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) décline les plans guides des projets urbains à l'horizon 2030 dans une approche intégrée et participative.

PRINCIPAUX OBJECTIFS
ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HABITAT ÉQUILIBRÉ
S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT SOLIDAIRE, ABORDABLE ET DURABLE
PILOTER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE
LANCER ET COORDONNER L'APPEL À PROJETS ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE EN LIEN AVEC LES FINANCEURS
SUIVRE ET COORDONNER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

DONNÉES RH AU 31/12/2019

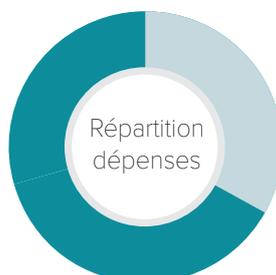
Agents 23

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 24,45 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 3 131 603 €
 Investissement 6 324 734 €



PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **165 255 logements** sur la Métropole (INSEE 2017).
- + **Près de 30 000 logements sociaux.**
- + **5 QPV et 3 sites de priorité nationale en renouvellement urbain (NPRU)** les Vergnes, la Gauthière et Saint-Jacques.
- + **Impacts de la politique déjà mise en œuvre**
 - 10 924 logements sociaux neufs financés ou en acquisition amélioration financés depuis 2002.
 - environ 250 projets soutenus par an auprès de propriétaires à faibles ressources dans le parc privé (adaptation, économie d'énergie...).
 - près de 300 000 € par an permettant le soutien d'une trentaine d'actions au bénéfice des habitants des QPV.
 - 9,3 M€ de budget annuel moyen permettant un effet de levier de plus de 91 M€ HT de travaux investis sur le territoire, et de 17 à 18 000 emplois créés ou préservés dans le BTP.
 - 216 M€ d'encours de garantie d'emprunt correspondant à 8 382 logements pour les bailleurs sociaux depuis 2014 (dont 55 millions supplémentaires en 2019 pour 1 460 logements).
- + **Habitat solidaire :**
 - Nombre de ménages concernés par les études Habitat gens du voyage 54
 - Taux d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage ouvertes 55,65 %
 - + 800 000 € d'aides au titre du Fonds Solidarité Logement.
 - + 360 ménages accompagnés par les actions du Plan Logement d'abord.

HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS 2019

Habitat

- + **Programme Local de l'Habitat (PLH) :** modification et prorogation du PLH jusqu'en février 2022 (soit 2 ans supplémentaires) et engagement de l'étude du nouveau PLH pour la période 2022-2027. Près d'1 M € mobilisé pour une quinzaine d'actions, avec une participation financière à 80% de l'État
- + **Soutien au financement** du parc public (agrément de financement pour plus de 600 logements sociaux) et du parc privé sur le territoire métropolitain.
- + **Charte métropolitaine de la vente responsable des logements sociaux :** signature d'une charte avec les 21 communes et les bailleurs sociaux, alertant sur les risques liés à un développement non maîtrisé de la vente de logements sociaux (suite aux évolutions législatives) et permettant d'instaurer une méthode de travail et une organisation partagée entre les acteurs en amont des autorisations de ventes prises in fine par l'État.
- + **Réforme de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux :** finalisation, approbation et signature des documents. Pour rappel, la loi Égalité et Citoyenneté demande aux EPCI et Métropoles de favoriser la mixité sur les territoires, non seulement en agissant sur l'offre de nouveaux logements, en veillant à sa bonne répartition spatiale, sa diversité et son adaptation aux besoins et aux revenus des ménages, mais aussi en agissant sur le parc social existant, en réformant les attributions des logements sociaux et les politiques de loyers pratiquées, afin qu'elles constituent de véritables leviers de mixité sociale à l'échelle de l'intercommunalité, des communes et des quartiers.

+ **Rénover + demain :** deuxième année de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) *Rénover + Demain*, qui doit permettre de lancer une dynamique autour de la rénovation énergétique du logement pour aider les habitants à gagner en confort de vie, réduire leurs dépenses énergétiques et limiter le poids carbone du secteur résidentiel. C'est aussi une condition importante pour garantir l'attractivité du territoire et aider les entreprises du bâtiment à participer à la mise en œuvre des politiques de transition énergétique.

158 ménages se sont inscrits dans le processus de la PTRE en 2019. 81 évaluations énergétiques ont été réalisées, 79 passeports délivrés et 35 chantiers lancés.

Des balades thermographiques ont aussi été organisées dans plusieurs communes de la Métropole (Aubière, Aulnat, Cournon-d'Auvergne et Lempdes), avec caméra infrarouge, pour démontrer les ponts thermiques des logements à traiter en priorité.

+ **Création du service Habitat solidaire au 1^{er} janvier 2019,** en lien avec le transfert à la Métropole de la compétence FSL du Conseil départemental 63.

+ **Mise en œuvre accélérée du plan quinquennal Logement d'abord :** ce plan vise à réorienter rapidement et durablement les personnes sans domicile depuis la rue ou l'hébergement vers le logement, et à proposer un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire. En 2019, les actions se sont poursuivies, avec notamment une action spécifique pour les jeunes de moins de 25 ans, en lien avec le Fonds d'Aides aux Jeunes de la Métropole.

+ **Accueil et habitat des gens du voyage :** le taux d'occupation des 4 aires d'accueil opérationnelles sur la Métropole (Gerzat, Cébazat, Le Cendre et Pont-du-Château) s'élève à 55,65 % pour 37 emplacements (48,63 % e, 2018). En 2019, la Métropole a poursuivi l'accompagnement des projets d'habitat adapté sur Gerzat, Aubière, Pont-du Château et Clermont-Fd. Les communes de Lempdes et Romagnat sont également concernées par l'étude de réalisation de terrains familiaux.

+ **Fonds Solidarité Logement :** depuis le 1^{er} janvier 2019, la Métropole exerce certaines compétences sociales du Département, parmi lesquelles le Fonds Solidarité Logement (FSL). Le FSL permet de soutenir les ménages les plus fragiles du territoire métropolitain dans l'accès et le maintien dans le logement, en accordant des aides financières sous forme d'aides non remboursables ou de prêts et en proposant des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL). En 2019, des partenariats ont été mis en œuvre avec des contributeurs financiers du Fonds : CAF du Puy-de-Dôme, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux... 2 400 ménages ont reçu une décision favorable du FSL, sur toutes les communes de la Métropole.

Crématorium

+ Retour à un fonctionnement optimum avec la mise en service, courant 2^e semestre 2019, de la **2^e unité de crémation**, après des travaux de renforcement des fondations (coût de l'unité de crémation : 500 000 € HT).

Politique de la Ville

+ **Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR) :** élaboration du PERR en 2019 pour prolonger le Contrat de Ville jusqu'en 2022. Le PERR a permis de

réaffirmer l'implication formelle des partenaires en faveur des quartiers avec 27 engagements concrets et l'identification d'actions afférentes. La gouvernance a également été réaffirmée, notamment dans les interactions avec les dispositifs liés à la Politique de la ville.

+ **Appel à projets** : mise en place de 3 ruches, temps d'émulation collective à destination des porteurs de projet (la dynamique associative à Cournon-d'Auvergne, les Mémoires de Saint-Jacques, le numérique dans les quartiers Nord).

+ **Recherche de synergie avec le Renouvellement urbain** : mise en œuvre d'une organisation en mode projet avec notamment des groupes de travail communs Politique de la Ville / NPRU et recherche d'une synergie financière entre les budgets disponibles pour produire des effets leviers sur les quartiers.

Renouvellement Urbain

+ **Signature de la convention pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)**. L'année 2019 est marquée par la présentation des projets urbains à l'ANRU en mars par une délégation clermontoise. Après examen du dossier, l'ANRU valide le projet. La signature de la convention devient effective le 14 novembre 2019.

+ **Organisation de pilotage et suivi opérationnel** : mise en place d'une organisation de pilotage claire associant de façon régulière et étroite les partenaires (coordinations territorialisées mensuelles, comités techniques trimestriels, comités de pilotage réguliers) ; mise en place d'instances spécifiques au suivi des relogements (Muraille de Chine et Allée des Dômes, etc).

CHIFFRES CLÉS DE LA CONVENTION NPRU SIGNÉE LE 14 NOVEMBRE 2019

- + **398,7 M €** d'investissement total sur la période 2019-2020.
- + **81,1 M €** d'investissement pour la Métropole.
- + **1 292 logements démolis et reconstruits à l'échelle de la Métropole.**
- + **968 logements rénovés.**
- + **10 équipements sportifs, culturels et éducatifs prévus sur les 3 quartiers.**
- + **4 équipements à vocation économique contractualisés avec l'ANRU.**

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- + La rénovation thermique d'une maison individuelle correspond en moyenne, en travaux, à.....20 000 €
- + 5 rénovations thermiques correspondent à1 poste annuel dans le BTP
- + Nombre de particuliers conseillés dans le cadre de *Rénover + Demain*158
- + Nombre de chantiers engagés dans le cadre de *Rénover + Demain*35
- + Nombre de logements rénovés dans l'habitat privé220
- + Nombre de chambres étudiants rénovées en terme de réhabilitation thermique (CROUS)127
- + Potentiel de rénovation énergétique du parc de logements52 245

PERSPECTIVES 2020

2020 représente une année à enjeux sur la poursuite et le développement des dossiers structurants.

- + **Habitat** : dernière année de mise en œuvre de la convention de délégation des aides à la pierre de l'État, du Contrat Territorial de Développement Durable cofinancé par le Département et la Métropole et de la plateforme *Rénover + demain*.
- + **Crématorium** : lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage au 2^e semestre 2020 pour préparer un projet de programme de travaux et d'aménagement ainsi que pour suivre l'opération après validation du Conseil métropolitain.
- + **Politique de la Ville** : l'année 2020 portera différents enjeux autour du pilotage et du suivi du Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés : consolidation du rôle de chef de file de la Métropole auprès des partenaires, suivi de la réalisation des actions pour laquelle la Métropole s'est engagée...
- + **Renouvellement urbain** : passage en phase opérationnelle avec l'attribution des mandats d'études en aménagement à la SPL pour les quartiers Saint-Jacques et Les Vergnes, gestion en régie des aménagements du quartier La Gauthière, choix des procédures d'aménagement et désignation des maîtrises d'œuvre à opérer...

MOBILITÉ DURABLE

La Direction de l'Ingénierie, de l'aménagement et de la mobilité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques en lien avec le thème de la mobilité ainsi que de la gestion patrimoniale d'ouvrages et d'installations spécifiques liés.

La Direction des Projets de mobilité durable, créée au 1^{er} janvier 2017, pilote les 22 actions qui ont résulté de la concertation citoyenne menée en 2016 sur la thématique de la mobilité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES

FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

AMÉLIORER LES INTER-MODALITÉS

PROMOUVOIR LA PLACE DU VÉLO ET LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité
Agents18

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 16,2 équivalents temps plein travaillés.



Direction des projets de mobilité durable
Agents6

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 5,08 équivalents temps plein travaillés.



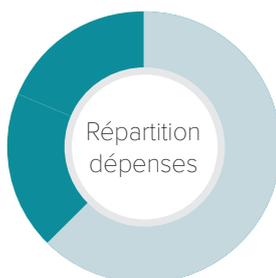
FAITS MARQUANTS 2019

- + **Diagnostic du réseau** sur lequel circulent les bus dans chacune des communes en vue d'améliorer les conditions de circulation : poursuite de la démarche participative lancée en 2018 par le SMTC en lien avec T2C.
- + **Réclamations des usagers**, en lien avec la sécurité routière : elles représentent une charge de travail très importante. Les services de la Métropole interviennent pour la Ville de Clermont-Ferrand, en qualité de service mutualisé, sur ces questions liées au pouvoir de police de la circulation. Leur instruction a, par ailleurs, abouti à la réalisation de plusieurs dizaines de projets de voirie dont la direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité assure la maîtrise d'ouvrage.
- + **Transfert des routes départementales** : des réclamations de riverains ont été envoyées à la Métropole dès fin décembre 2018. Une expertise doit être développée au sujet de ces problématiques en milieu interurbain. Ce transfert induit une charge de travail supplémentaire à effectifs constants pour le service Mobilité et Gestion des Circulations.
- + **Mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable (SDC)** :
 - choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (sur 4 ans) dans le suivi de la mise en œuvre du SDC et le lancement des premiers COFIL et COTECH.
 - poursuite de la mise en place d'une démarche d'évaluation détaillée, en lien avec la Direction Pilotage et Performance.

DONNÉES FINANCIÈRES

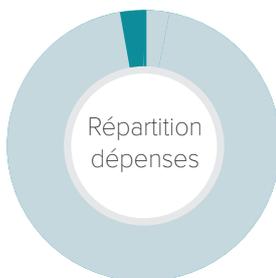
Direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité

Fonctionnement	3 376 871 €
Investissement	2 010 251 €



Direction des projets de mobilité durable

Fonctionnement	15 979 050 €
Investissement	429 775 €



+ **Augmentation du nombre d'utilisateurs suite à la prise en charge de l'abonnement C.Vélo par la Métropole** : alors que le service comptait 1 000 abonnés en mars 2018, ils étaient 10 845 en janvier 2019, puis 17 226 en décembre 2019. 708 000 mouvements étaient par ailleurs enregistrés en 2019, contre 358 000 en 2018.

+ **Parcs de stationnement** : poursuite du renouvellement du matériel de péage des parkings (parc Saint-Jean, parc Fontgiève, parking du 1^{er} Mai),

renouvellement des marchés de prestation de services des lots avec accueil (Vercingétorix, Saint-Pierre et Blaise-Pascal) et sans accueil (Fontgiève, 1^{er} Mai et Médiathèque) et préparation de ceux Gambetta et Cathédrale pour mise en œuvre en 2020. L'étude de diagnostic de l'état des parkings est intervenue durant le premier semestre 2019. Un avant-projet sommaire ainsi qu'une estimation des coûts afférents ont été présentés en comité de pilotage à l'automne. L'opération globale a ainsi pu être validée en fin d'année. Il a été rajouté dans cette mission la réalisation d'espaces vélos sécurisés à prévoir en 2020.

+ **Réalisation du schéma pour une logistique urbaine durable** : élaboration d'une feuille de route comprenant 22 actions, co-construite en 3 ateliers avec l'ensemble des acteurs du transport de marchandises.

+ **Élaboration d'un Code de la rue et d'une cartographie cyclable**, en collaboration avec les acteurs et usagers de l'espace public.

+ **Réalisation d'une étude gratuite** : étude des impacts socio-économiques, opérationnels, organisationnels et financiers d'une gratuité des transports en commun.

+ **Campagnes d'immatriculation (4 au total) de vélos avec VéloCité 63** suite à l'achat d'un bicycode.

+ **Révision du Plan de déplacement urbain.**

+ **Mise en service d'une station hydrogène publique** dans le cadre du projet Zero Emission Valley.



1 380 911 €

PARTICIPATION FINANCIÈRE / SMTIC



14 562 515 €

PARTICIPATION FINANCIÈRE / AÉROPORT

MOBILITÉ DURABLE

Signalisation tricolore

+ **Cadrage** : l'équipe de gestion de la signalisation tricolore est issue des services de la Ville de Clermont-Ferrand. Elle a pris en charge le patrimoine des feux de la Métropole à effectifs constants. En dehors du périmètre délégué au SIEG, le nombre de carrefours supplémentaires pris en charge est de :

- 20 à Chamalières pour lesquels le service gère l'investissement et la maintenance.
- 10 à Beaumont pour lesquels le service ne gère que la maintenance.

+ **Diagnostic et gestion** : comme pour l'éclairage public, la prise en charge de carrefours nouveaux dans le patrimoine métropolitain nécessite une démarche de diagnostic. L'année 2018 a permis la réalisation d'une évaluation des vingt carrefours de la commune de Chamalières et l'amorce du travail nécessaire pour remédier aux problèmes identifiés.

210 000 € de travaux ont été programmés sur 3 ans : 70 000 € en 2019, 140 000 € en 2020 et 70 000 € en 2021.

+ **Le travail avec le SMTC-AC** : La DIAM est également intervenue dans les opérations pilotées par le SMTC d'amélioration de la vitesse des bus urbains et du tramway :

- Création d'un contresens bus rue de l'Oradou afin de supprimer un dé-nattage de la ligne C.
- Travaux de déploiement d'un nouveau système de priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat et étude sur le reste des lignes. Ce projet lourd nécessite la modification du système de détection des véhicules et de communication avec le système de gestion des feux.
- Étude d'optimisation de la vitesse du tramway et réalisation des travaux de mi 2019 à mi 2020.

Jalonnement :

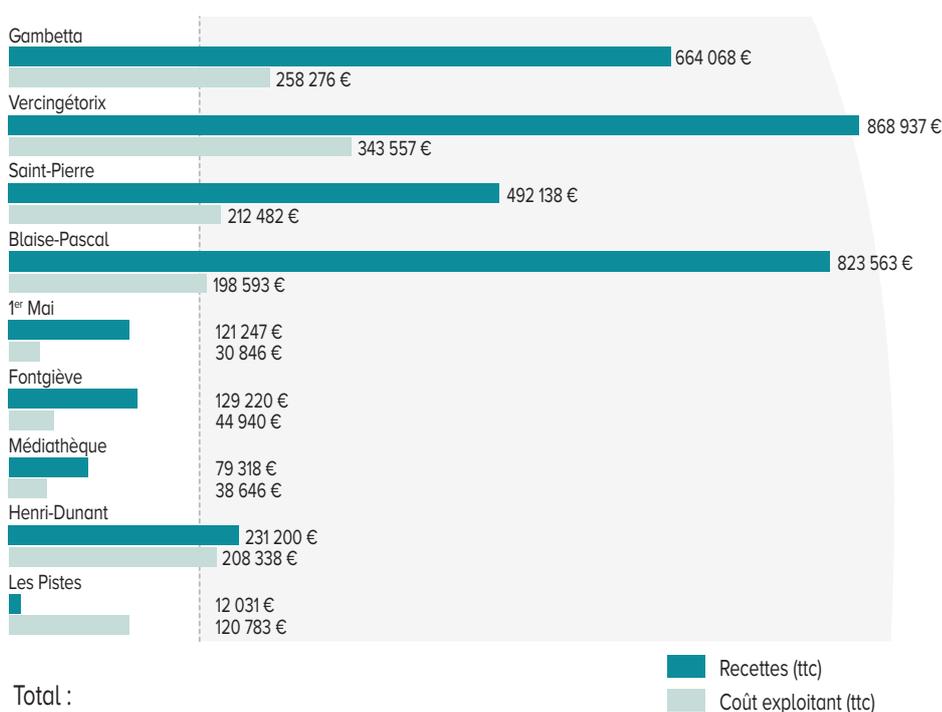
+ Clermont Auvergne Métropole assure la compétence du jalonnement routier sur l'ensemble des 21 communes. Celle-ci s'exerce au travers de la signalisation directionnelle routière mais également via la Signalisation d'Intérêt Local (SIL). Cette dernière a pour but d'indiquer et de guider les usagers vers les différents services ou activités (commerciales ou non).

+ **Redéfinition du schéma directeur de jalonnement** en lien avec la modification du plan de circulation : marché d'une durée de 48 mois.

+ **Réalisation d'un recensement exhaustif de la signalisation directionnelle routière** permettant la mise à jour de bases de données.

+ **Définition d'un schéma de jalonnement de l'ensemble des itinéraires cyclables** : lancement d'une assistance de maîtrise d'ouvrage.

PARKINGS / RECETTES & COÛTS



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Signalisation tricolore :

Nombre de carrefours à feux en gestion directe	315
Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux.....	346 (65 en 2018)
Nombre de carrefours en gestion directe, ayant fait l'objet d'une maintenance préventive.....	25
Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'intervention en réparation ou maintenance curative (panne ou accident).....	140 (215 en 2018)
Nombre d'actions de réglage et/ou mise au point de stratégie de régulation de trafic.....	15
Nombre d'instructions Proxim'cité - feux tricolores	78 (52 en 2018)

+ Jalonnement :

Nombre d'ensemble de jalonnement.....	2 489 (2 450 en 2018)
Nombre de mâts remplacés.....	96
Nombre de panneaux de jalonnement installés.....	159
Nombre de demandes privées traitées (hôpitaux, campings..).....	5

+ Mobilité :

Nombre de réclamations instruites.....	269 (485 en 2018)
Linéaire d'aménagements cyclables	24,9 km
Trajets C.vélo.....	1 069 204 km parcourus

+ Parcs de stationnement :

Chiffre d'affaires « Parcs de stationnement ».....	3 258 964 € (3 251 704 € en 2018)
Montant investi dans les parcs de stationnement	366 000 € (+ 32 % / 2018)

Signalisation lumineuse tricolore :

+ **Diagnostic du patrimoine de signalisation lumineuse tricolore** sur la commune de Beaumont (en régie) et travail avec le SIEG sur les 18 autres communes.

+ **Mise à niveau du poste central en 2020** afin de pouvoir intégrer les carrefours des communes hors Clermont-Fd.

+ **Adaptation des infrastructures secondaires suite au passage du système de communication en IP le long du tram.**

Jalonnement :

+ **Schéma directeur de jalonnement : fin de la phase 1 de diagnostic et commencement de la phase 2 :** recensement et classement des pôles.

+ **Suite au transfert des routes départementales à la Métropole au 1^{er} janvier 2019,** nécessité de mise en place d'un plan de gestion des potences directionnelles.

+ **Adoption au niveau métropolitain d'une charte graphique sur la Signalisation d'Intérêt Local (SIL) en lien avec la Direction du Tourisme.**

+ **Définition d'un plan de jalonnement cyclable** par l'AMO du Schéma Directeur Cyclable.

PERSPECTIVES 2020

Mobilité :

- + **Études préalables au projet [Réseau 2025] en co-maîtrise d'ouvrage avec le SMTC visant une restructuration du réseau de transport en commun sur le territoire et la mise en site propre des lignes B et C à l'horizon 2026.**
- + **Participation à la réflexion sur la Zone à Faibles Emissions (ZFE).**
- + **Lancement de la démarche « ville à 30 ».**
- + **Mise en place d'une Journée sans voiture.**

URBANISME

Dans le cadre des compétences transférées, Clermont Auvergne Métropole a en charge la planification urbaine (Plans locaux d'Urbanisme issus des communes et futur PLU intercommunal) et l'exercice du droit de préemption ainsi que les missions mutualisées de politique foncière et d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour cela, elle s'appuie sur trois services communs :

- le service d'instruction des autorisations d'urbanisme (pour le compte de 16 communes),
- le service action foncière pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand,
- le service études et programmation urbaine pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

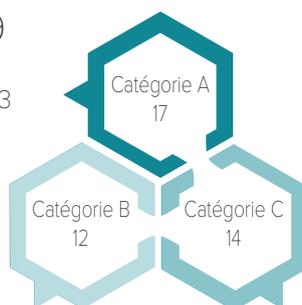
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- FAIRE ÉMERGER UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET HARMONIEUX
- VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES POLITIQUES NATIONALES
- DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2019

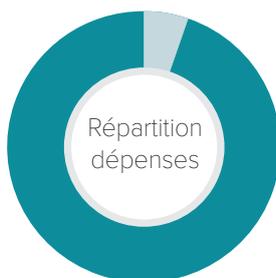
Agents 43

Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 41,71 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 988 327 €
 Investissement 16 839 977 €



L'augmentation des dépenses d'investissement correspond au lancement et à l'avancement des procédures des études de planification urbaine, nombreuses en 2019 (11 procédures communales + PLUI + RLPI). De même, l'augmentation du volume de permis de construire traités a induit une augmentation des dépenses de prise en charge des extensions de réseaux ENEDIS financées par la Métropole.

FAITS MARQUANTS 2019

- + Montée en charge des dossiers liés aux activités de commerce.
- + Engagement du travail partenarial avec l'EPF-Smaf Auvergne pour la réintégration des biens portés et aujourd'hui amortis.
- + Pilotage du volet foncier des transferts de biens liés au passage en Métropole et prise en charge de nouvelles missions liées aux transferts des voiries (alignements).
- + RLPI : la phase de diagnostic de l'étude du règlement local de publicité intercommunal a pris fin en juin 2019. La phase orientations a elle débuté en septembre, pour une durée de 12 mois.
- + PLUI : réalisation de la première version du diagnostic (2018-2019), démarrage de la phase PADD (2^e semestre), réunions de la commission extra communautaire (4), concertation sur la phase diagnostic (exposition itinérante, réunions publiques), consultation pour le choix d'un prestataire pour la réalisation de la concertation.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + Procédures liées à la planification des communes 140
- + Nombre de dossiers d'instruction des autorisations d'urbanisme 2 525
- + Nombre de projets en négociation foncière 37
- + Nombre de dossiers DPU traités 4 179
- + Opérations d'aménagement 5
- + Nombre de demandes reçues sur l'intégration des voies privées dans le domaine public métropolitain 30

PERSPECTIVES 2020

- Relance des dossiers phares de la Direction : PLUI, RLPI, stratégie foncière...
- Poursuite et accélération du processus règlementaire de dématérialisation des actes d'urbanisme.
- Plusieurs dossiers stratégiques (Saint-Jean, NPRU, et BHNS) entrant en phase opérationnelle, l'implication du service auprès des organismes (SPL, SMTC) et Directions pilotes (DHPV, DIAN) sera renforcée sur le suivi des volets fonciers et des procédures de DUP (déclaration d'utilité publique) en lien avec l'EPF.

02

+

proximité & qualité

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et le type de collecte, cette mission est assurée en régie ou par des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- VALORISER LES MATIÈRES RECYCLABLES
- OPTIMISER LES COLLECTES
- MODERNISER LES DÉCHETTERIES
- MAÎTRISER LES COÛTS

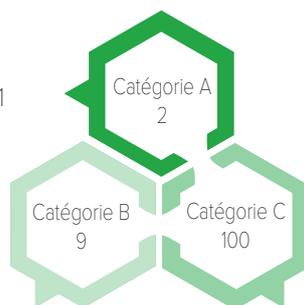
DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents titulaires111

La Direction compte également 87 agents contractuels.

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 103,3 équivalents temps plein travaillés (132,89 ETP tous agents confondus).

Ne sont pas pris en compte : les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

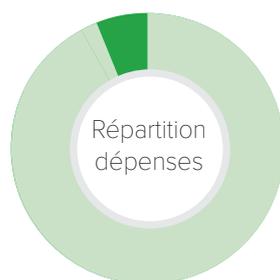


DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement32 624 458 €

Investissement2 034 274 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 376 735 €.



LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE
ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

ZONES
EN RÉGIE

ZONES EN
PRESTATION
DÉLÉGUÉE

La collecte du verre sur Orcines et Saint-Genès-Champanelle est réalisée en prestation déléguée.



FAITS MARQUANTS 2019

- + Poursuite du plan de déploiement de modes de collectes permettant une meilleure intégration urbaine des activités de collecte : bacs conteneurs enterrés dans le cadre du plan propreté, mutualisation des points de collecte.
- + Poursuite du plan de modernisation et de sécurisation des déchetteries avec le lancement de l'étude de réhabilitation/ construction des déchetteries situées à Gerzat et Saint-Genès-Champanelle.
- + Participation au Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO) piloté par le VALTOM sur le département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire.
- + Candidature au projet d'Extension des Consignes de tri lancé par Citéo.
- + Pour la première année, Clermont Auvergne Métropole a mis en place un dispositif de collecte de sapins. 32 points répartis sur les communes du territoire ont permis de collecter près de 2 600 sapins. Outre la réduction du nombre de dépôts sauvages dans les rues (- 60 % sur Clermont-Fd), cette opération a permis de valoriser localement près de 18,4 t de déchets verts.

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Quantités collectées

Type de collecte	Années		
	2017	2018	2019
Collecte à domicile (en kg / hab)			
• Non recyclable.....	229,57	229,21	222,17
• Biodéchets.....	38,31	37,73	33,68
• Papiers & emballages.....	65,50	63,67	64,59
• Cartons des professionnels.....	3,53	3,44	3,35
Points d'apports volontaires (en kg / hab)			
• Verre.....	25,20	25,74	26,03
Depuis le 1 ^{er} janvier 2019, la collecte des colonnes de papiers, cartons et bouteilles plastiques est intégrée à la collecte en porte à porte.			
Déchetteries (en kg / hab)			
• Valorisé.....	125,43	114,23	108,05
• Non valorisé.....	26,37	25,98	37,82
Collecte des encombrants à domicile			
• Nombre de m ³	507	591	692
• Nombre d'enlèvements.....	196	227	209
• Nombre moyen d'enlèvements par m ³	2,60	2,60	3,31

En 2019, la quantité totale de déchets collectés en porte-à-porte (93 840,24 t, soit 323,79kg/hab) connaît une baisse de 2,60 % par rapport à 2018 (334,04 kg/hab). Cette tendance à la baisse de la production de déchets peut s'expliquer par des évolutions de comportements des usagers qui adoptent de plus en plus des réflexes privilégiant le « zéro déchet » (achat en vrac, limitation des emballages, développement du compostage...). Par ailleurs, du fait de la sécheresse en 2019, la production de déchets verts a été moins importante qu'en 2018, entraînant une diminution des quantités jetées dans les bacs de déchets non recyclables (-2,61 %) et biodéchets (-10,29 %).

La collecte des cartons des professionnels baisse légèrement (-2,16 %), tandis que celle des papiers et emballages progresse de 1,93 %.

La collecte du verre continue sa progression. Avec 26 kg/hab, la Métropole capte plus de 71 % du gisement du verre présent sur son territoire.

+ Taux de valorisation des matières :

2003.....	29,94 %
2010.....	44,56 %
2017.....	50,34 %
2018.....	49,12 %
2019.....	47,55 %

+ Traitement des déchets ménagers : en 2019, la quantité totale des déchets collectés par Clermont Auvergne Métropole connaît une très légère baisse (-0,6 %). Cette tendance devrait se poursuivre et s'accroître dans les années à venir, notamment grâce aux actions mises en œuvre par la Métropole (compostage, sensibilisation à l'éco-consommation...), couplées aux campagnes de sensibilisation portées au plan national.

+ Réduction des biodéchets : on observe une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la Métropole (+19,26 %), notamment en pied d'immeubles (+ 38,30 %). Avec la mise en place de la cellule « biodéchets », un suivi de ces équipements sera réalisé afin de s'assurer de leur bonne utilisation. En 2019, Clermont Auvergne Métropole a installé un composteur partagé dans le centre-bourg de Châteaugay. Cette implantation fait suite à l'expérimentation concluante menée par le VALTOM en 2018 sur la commune de Lempdes. Sur chacun de ces sites, une vingtaine de foyers utilisent ce dispositif. D'autres projets sont en cours d'étude avec des implantations en zone urbaine dense : commune de Royat et hyper-centre de Clermont-Ferrand (quartier des Salins).

NIVEAU DE SERVICE

+ 4 collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, emballages ménagers, cartons des professionnels, biodéchets).

+ 4 types de bacs sont mis à la disposition des usagers :

- 95 189 bacs à couvercle noir (93 922 en 2018)
- 82 146 bacs à couvercle jaune (80 758 en 2018)
- 47 012 bacs à couvercle vert (46 332 en 2018)
- 1 658 bacs à couvercle bleu (cartons professionnels) (1 603 en 2018)

+ 3 types de colonnes d'apports volontaires sont répartis sur le territoire :

- 694 pour les emballages en verre
- 34 pour les papiers et cartons
- 26 pour les bouteilles en plastique

+ 1 158 composteurs sont mis à disposition des usagers (971 en 2018).

+ Le taux de refus des déchets triés augmente (20,33 % contre 18,57 % en 2018).

+ Coût moyen de la collecte à domicile, en apport volontaire et en déchetterie / habitant

2017.....	124,63 €
2018.....	120,61 €
2019.....	127,89 €

PERSPECTIVES 2020

+ Mise en œuvre du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO).

+ Amélioration du service de collecte des encombrants à domicile.

+ Poursuite du déploiement des containers enterrés.

+ Poursuite des actions de sensibilisation.

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau assure la continuité du service public de l'eau potable en s'engageant sur la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur ainsi que le service public de l'assainissement en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

D'autres missions lui sont dévolues et notamment :

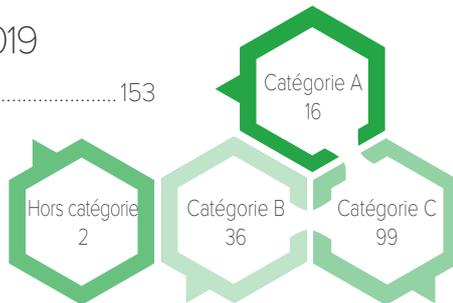
- la gestion des eaux pluviales dans l'objectif de réduction du risque inondation et d'atteinte du bon état des masses d'eau
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonome et le suivi des travaux de mises aux normes des particuliers (mission d'assistance et de conseil), dans le cadre du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)
- le contrôle et le bon fonctionnement des poteaux incendie (alimentation en pression et quantité, entretien du matériel)

PRINCIPAUX OBJECTIFS
GÉRER L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU
GARANTIR L'ÉGALITÉ À TOUS LES CITOYENS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU
INSCRIRE LES SERVICES DANS DES DÉMARCHES DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents.....153

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 141,76 équivalents temps plein travaillés.



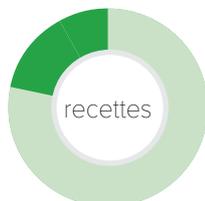
DONNÉES FINANCIÈRES

Budget annexe eau :

Fonctionnement 15 963 323 €
Investissement 9 218 404 €



Fonctionnement 20 778 488 €
Investissement 5 731 031 €



Budget annexe assainissement :

Fonctionnement 12 522 792 €
Investissement 22 323 744 €



Fonctionnement 21 794 119 €
Investissement 11 539 781 €



FAITS MARQUANTS 2019

- + **Triple certification de la Direction :** la démarche d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité au travail et de prévention des risques environnementaux engagée par la Direction du Cycle de l'eau a été reconnue par l'obtention en 2019 de la triple certification Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45 001) et Environnement (ISO 14 001). Peu de régies en France détiennent cette triple certification.
- + **Sécheresse 2019 / Élaboration d'un plan d'actions pour la gestion de la ressource en eau.** Le département du Puy-de-Dôme subissant depuis plusieurs années une sécheresse importante, un plan d'actions a été engagé pour la gestion de la ressource en eau :
 - au niveau de la DCE : bilan des consommations d'eau et identification des pôles les plus consommateurs, schéma directeur eau potable (renouvellement des réseaux, amélioration du rendement), implication dans la révision de l'arrêté préfectoral sécheresse de 2013...
 - Au niveau des autres services de la Métropole : suppression du fleurissement hors-sol (jardinières, suspensions), diminution du fleurissement saisonnier au profit de massifs de plantes vivaces, amélioration des techniques de nettoyage des voiries et des dispositifs d'arrosage des terrains de sport...
 - Un plan de communication a été engagé à l'automne 2019 pour sensibiliser le grand public mais aussi les agents en interne.

+ **Étude de prospective financière et de convergence du prix de l'eau :** poursuite de cette prestation qui vise à étudier des scénarii de convergence des redevances eau et assainissement, dans un souci de maîtrise du tarif à l'usager et d'harmonisation du service rendu (à un même service, un même tarif).

+ **Mise en œuvre d'une cellule de contrôle des rejets industriels :** dans l'objectif de limiter l'impact de l'activité industrielle sur le milieu aquatique afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, la Métropole a mis en place une cellule de contrôle des rejets industriels s'appuyant sur 3 axes :

- identifier et accompagner les établissements rejetant ou susceptibles de rejeter des eaux usées non domestiques,
- assurer le respect des prescriptions réglementaires,
- rechercher les causes de pollution détectées dans les réseaux et le milieu aquatique.

+ **Signature du contrat territorial rivières 2019/2022 :** le 26 juillet 2019, un nouveau contrat territorial pour la renaturation et la gestion des rivières et zones humides de la métropole clermontoise et des sources de la Vallée du Bédât a été signé par Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. D'un montant de 1,98 M € (dont 1,064 M € pour Clermont Auvergne Métropole), il porte notamment sur la restauration de la Tiretaine dans le parc de Beaulieu à Chamalières, la renaturation de l'Artière dans la ZAC des Sauzes (Clermont-Fd et Aubière), la renaturation du Bédât en tête de bassin versant (prenant sa source sur le territoire de Riom Limagne et Volcans). Le programme de suivi des cours d'eau et de sensibilisation des publics se poursuit également.

+ **Deux opérations importantes au niveau des zones humides :**

- Marais de Fontfreyde (commune de Saint-Genès-Champanelle) : programme de recherches sur le Marais de Fontfreyde (relevés botaniques, datation carbone 14...) avec les universités Clermont Auvergne de Clermont-Ferrand et Jean Monnet de Saint-Etienne
- Marais de Lambre (Gerzat) : cet Espace Naturel Sensible fait l'objet d'une convention de gestion du site dans le respect de la richesse

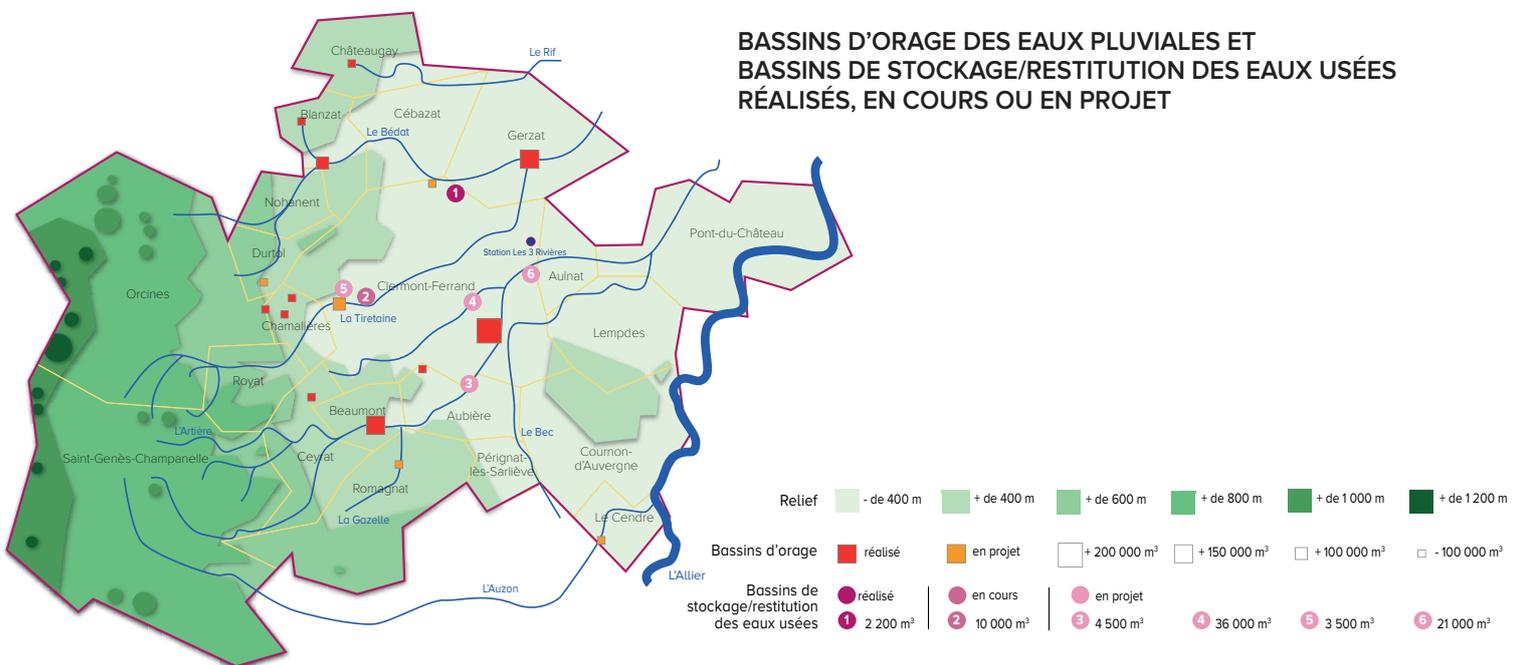
écologique, géologique, patrimoniale ou paysagère qui lui est propre et de valoriser ce site pour un accueil raisonné du public et une sensibilisation au patrimoine naturel.

+ **Schéma directeur d'assainissement : réalisation des opérations suivantes :**

- finalisation du BSR Les Vergnes,
- travaux du BSR de Bel Ombre,
- poursuite du collecteur sud sur Aubière et Beaumont.

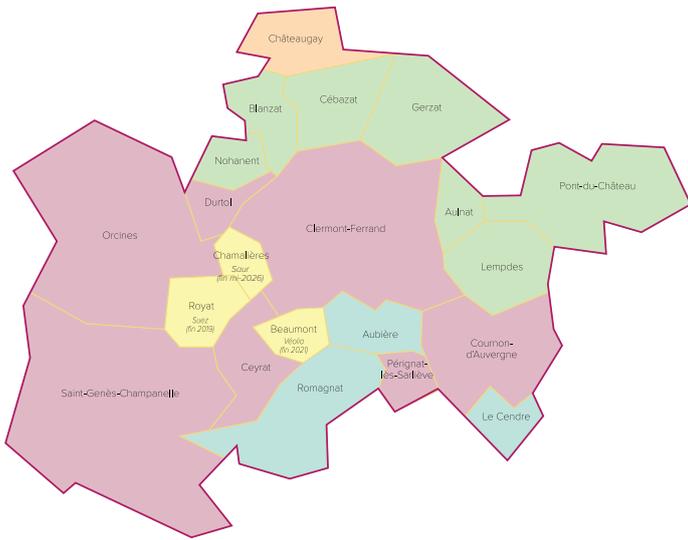
+ **Schéma directeur d'eau potable :**

lancement d'une consultation pour la réalisation d'un schéma directeur eau potable, des actions de diagnostic et d'inventaires des réseaux étant nécessaires. La méconnaissance de l'état du réseau d'eau potable sur certaines communes a été un frein pour établir un programme de travaux et celui-ci répond au renouvellement des fontes frises et au renouvellement des réseaux dans le cadre d'opérations coordonnées avec la voirie.



LE CYCLE DE L'EAU

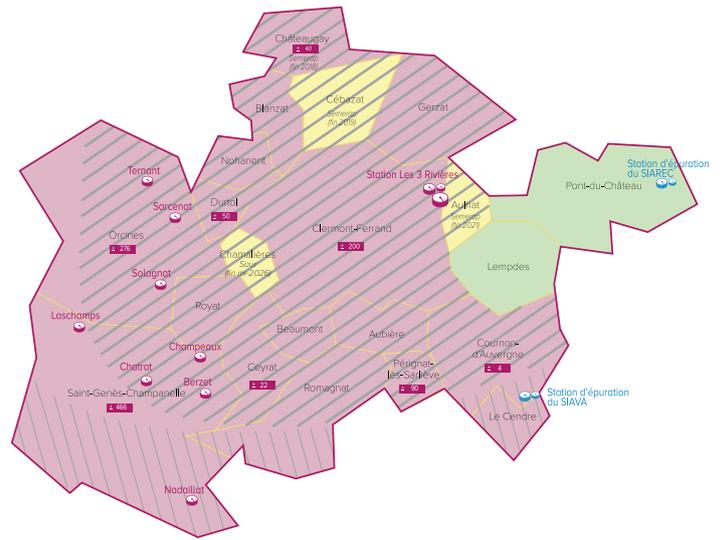
COMPÉTENCE EAU POTABLE au 1/01/2019



- Compétence métropolitaine**
- Régie directe
 - Délégation de service public

- Compétence non métropolitaine**
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (délégitaire Suez)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse Limagne (délégitaire Semerap)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (délégitaire Semerap)

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES au 1/01/2019



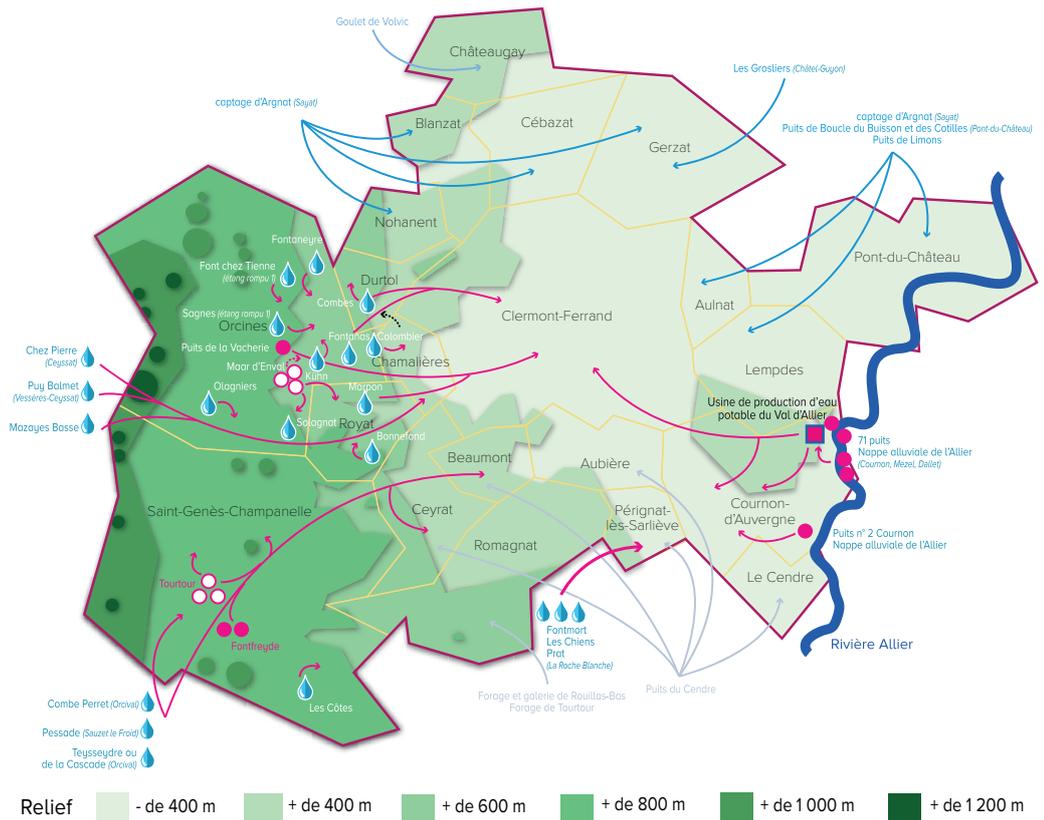
- Compétence assainissement collectif**
- Régie directe
 - Délégation de service public
 - Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)
- Compétence assainissement non collectif**
- ± 1 152 Nombre d'installations

- Traitement des eaux usées**
- Station d'épuration "Les 3 Rivières" (Clermont Auvergne Métropole)
 - Station d'épuration du Siava (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon)
 - Station d'épuration du Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)
 - Station d'épuration (en régie)
 - Station d'épuration (syndicats)

RESSOURCES EN EAU POTABLE

- Puits
- Forage
- Source
- Clermont Auvergne Métropole
- Clermont Auvergne Métropole (projet)
- Transfert entre communes
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse Limagne
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise

- Clermont Auvergne Métropole
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (délégitaire Semerap)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse Limagne (délégitaire Semerap)
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (délégitaire Suez)



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre de factures éditées.....	61 241
Factures d'eau + travaux de branchement + contrôles de conformité.	
+ Nombre d'analyses de la qualité de l'eau.....	1 683
+ Nombre d'interventions assainissement.....	956
+ Contrôles de branchements assainissement.....	404
+ Nombre d'interventions de maintenance préventive.....	5 423
Ce chiffre montre un bon niveau de maintenance des installations	
+ Nombre d'interventions de maintenance curative.....	1 547
Depuis 2019, la Métropole a pris en charge de nouveaux ouvrages à entretenir dont de nombreux sites vétustes et ne répondant pas aux obligations réglementaires	
+ Km de rivières entretenus.....	8

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Rendement du réseau de distribution.....	81,3 %
(80,5 % en 2018 et 76 % en 2017). Pour un réseau urbain, le rendement objectif est de 85 %. Le rendement actuel est donc correct mais à améliorer par la mise en place d'un programme de surveillance du réseau (sectorisation, recherche de fuites par des techniques acoustiques,...) et un programme de renouvellement des canalisations ciblé.	
+ Charge de pollution déversée dans les cours d'eau (en kg de DBO5 - cumul sur l'année).....	385 796 kg DBO5
La DBO5 mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. La charge de pollution déversée par les réseaux unitaires en temps de pluie est importante et représente 10 % environ du volume traité à la station "les 3 Rivières" et sera limitée à la fin de la réalisation du Schéma directeur d'assainissement.	
+ Volume d'eau déversée au milieu naturel par les réseaux en m ³	2 438 000 m ³
L'objectif du schéma directeur d'assainissement est de collecter, en temps de pluie, 2 millions de m ³ supplémentaires pour les traiter à la station "Les 3 Rivières" et diminuer ainsi le déversement au milieu naturel.	
+ Longueur de rivières ayant fait l'objet d'une opération de renaturation, en mètre linéaire.....	200
Opération 2019 : Artière ZAC des Sauzes (communes d'Aubière et Clermont-Fd).	

PERSPECTIVES 2020

- + Reprise en régie de l'eau potable sur la commune de Royat, de l'assainissement sur la commune de Cébazat et des deux compétences sur le sommet du Puy-de-Dôme (4 500 abonnés supplémentaires au total).
- + Étude des renouvellements de réseaux en accompagnement des lignes B et C en site propre du STMC.
- + Réalisation du Schéma directeur d'eau potable et amélioration de la connaissance des réseaux et des bases de données issues des territoires.
- + Poursuite de la réhabilitation des collecteurs assainissement structurants métropolitains.
- + Poursuite des projets sur l'Usine de Production d'Eau Potable (UPEP) (passerelle métallique), sur la STEP (marché de conception et réalisation de l'extension et de la méthanisation de la STEP) et sur les sites extérieurs, dans le cadre de l'exploitation (rénovation et fiabilisation des équipements et réhabilitation et sécurisation des ouvrages process, postes de relèvements, réservoirs, station de pompage...).
- + Audit de renouvellement de l'accréditation COFRAC du laboratoire de Contrôle des eaux (avril 2020).

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

La Métropole assure à la fois la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des aménagements et des opérations de maintenance lourde d'espace public. Elle prend en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie (état des structures, des dépendances, de l'éclairage public, règlement de voirie). Elle est également chargée de maintenir des espaces publics de qualité en termes de propreté, d'entretien des voiries et des espaces verts sur voiries pour l'ensemble des 21 communes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

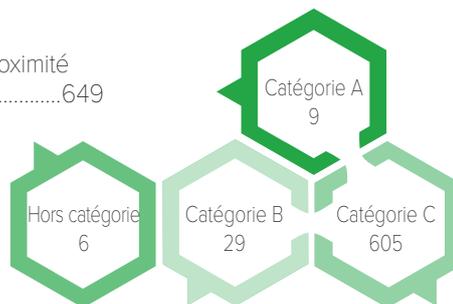
- VALORISER LES ESPACES PUBLICS ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES VOIES
- CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS
- GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET UN HAUT NIVEAU DE RÉACTIVITÉ À TOUS LES USAGERS
- RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Direction de l'ingénierie, d'aménagement et de mobilité
Agents..... 40
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 37 équivalents temps plein travaillés.

Direction de l'espace public et de la proximité
Agents.....649

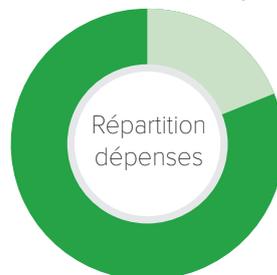
Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 584,25 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

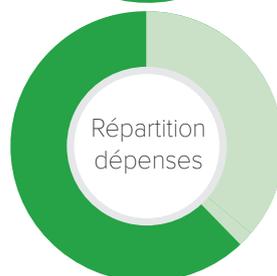
Ingénierie, aménagement & mobilité

- Fonctionnement.....5 075 056 €
- Investissement.....21 775 286 €



Espace public & proximité

- Fonctionnement.....4 612 211 €
- Investissement.....7 544 090 €



FAITS MARQUANTS 2019

Aménagement et gestion de la voirie

+ Projets réalisés en 2019 :

- à Clermont-Fd : la place des Carmes (dont fouilles archéologiques), l'aménagement des abords de la Scène Nationale, de l'avenue Charras, la requalification de la rue Lucie Aubrac et l'esplanade Estaing,
- dans les communes : aménagement de la route de Clermont, à Durtol, des rues Jean Cocteau et Jules Verne, à Aulnat, de la route de Clermont, à Gerzat.

+ Poursuite du diagnostic de voirie selon le rythme prévu (± 500 km).

Mise à disposition des intervenants sur le domaine public d'un outil interactif et cartographique de l'état des voiries métropolitaines. Cet outil permet de définir les priorités techniques de programmation des interventions d'entretien. L'année 2019 a permis également de maintenir une continuité concernant le recensement du patrimoine ouvrage d'art, en lien avec les équipes du CEREMA.

+ Déploiement de l'activité du service Maîtrise d'œuvre de la DIAM sur une part croissante du territoire métropolitain, en phase conception (av. Jean-Baptiste Marrou à Ceyrat, rue des Barelles et quartier des Rouchats à Châteaugay, rue de la Jarzy à Blanzat, rue de la Source à Lempdes, place du Berzet à Saint-Genès-Champanelle, Promenade du 21 juin à Gerzat...), comme en phase travaux (achèvement de la tranche 1 de Montrodeix à Orcines, du quartier Rochefort à Blanzat, des rues Jean Cocteau et Jules Verne à Aulnat, avenue de Clermont à Durtol, route de Clermont à Gerzat, rue Richelieu à Chamalières, rue du Luc à Romagnat...), création de la voirie lourde de Sarliève sud, etc.

L'activité du service concerne toujours beaucoup le territoire de Clermont-Fd, avec des opérations structurantes assumées en maîtrise d'œuvre intégrée : les abords de la Scène nationale et du Stade nautique Pierre-de-Coubertin, le remodelage du boulevard Saint-Jean (liaison Nacarat), la première tranche de travaux de requalification des bords du centre commercial Fontaine du Bac, le pourtour du stade Philippe Marcombes, le réaménagement complet de la rue des Neuf Soleils...

Espace public et proximité

- + **Intégration de la DEPP au sein d'une nouvelle DGA** : Proximité, relations aux territoires et usagers.
- + **Mise en œuvre du transfert des routes départementales (220 km) et intégration des agents (18 ETP).**
- + Engagement de groupes de travail thématiques au sein de la Direction.
- + Engagement dans **le déploiement de corbeilles enterrées** sur l'ensemble du territoire métropolitain au titre du Plan Propreté.
- + Relance du décapage d'espaces publics (plan propreté) reporté pour cause de pénurie d'eau.
- + **Plan de viabilité hivernal métropolitain (intégrant les routes départementales transférées).**

+ **Poursuite de la dynamique de renouvellement et de verdissement de la flotte** : réflexion engagée, mise en œuvre liée aux infrastructures de ravitaillement et de maintenance.

+ Qualification et répartition des espaces avec les communes.

+ Analyse du fonctionnement, des outils et des moyens de **Proxim'Cité, réflexion sur l'évolution du dispositif vers une plateforme de relation usagers** pour la gestion des problématiques techniques de compétences métropolitaines.

+ Répartition des activités responsabilités en matière de gestion des biens mobiliers.

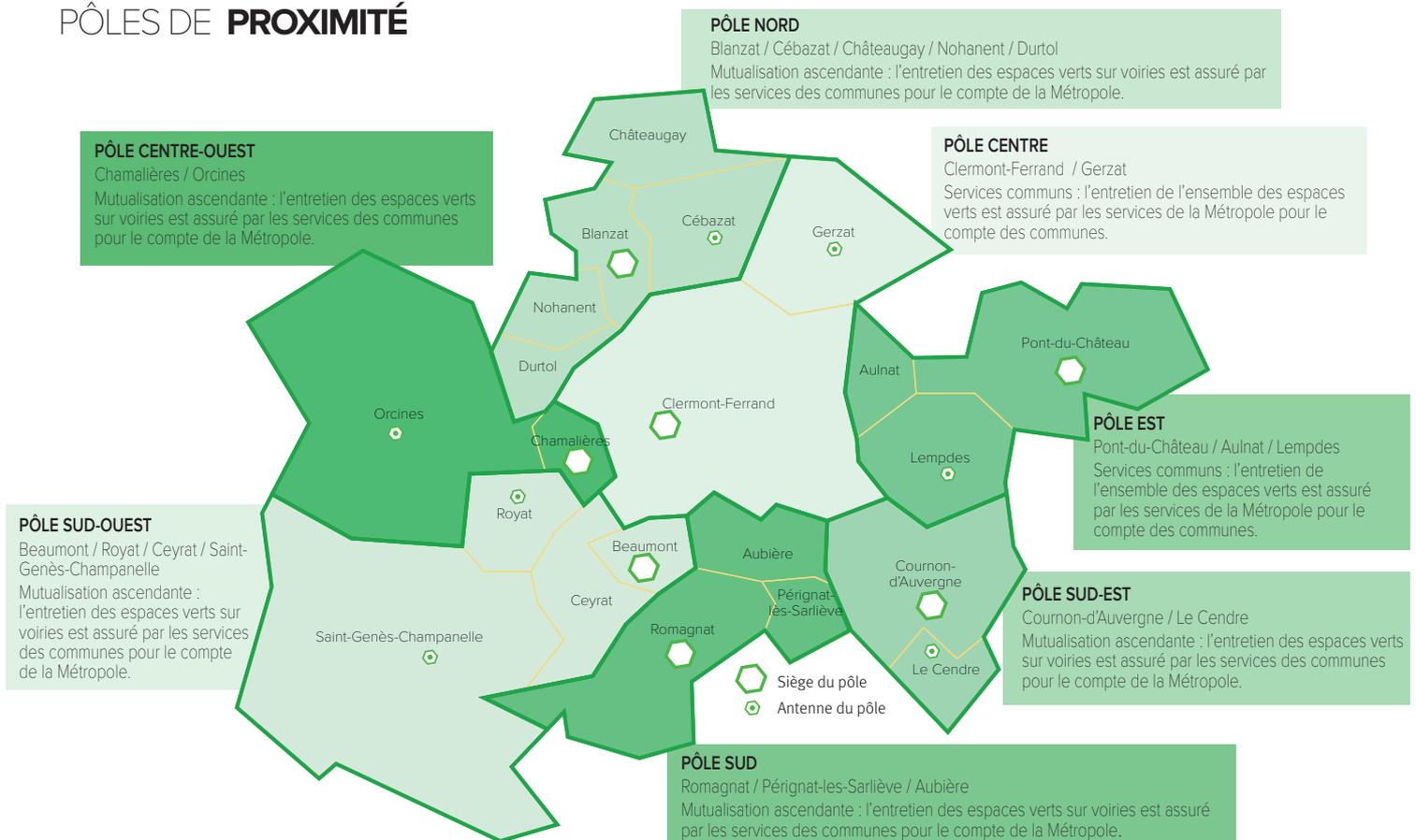
+ Réflexion sur l'évolution du positionnement du rôle et des missions des pôles en lien avec les services de la DEPP, de la DCE, de la DGD et de la DIAM.

+ **Gestion de l'événementiel et des manifestations** : propreté et sécurité (écrans géants, fête de la musique, Effervescences, Gilets jaunes...).

+ **Évolution importante de la gestion du patrimoine arboré (abattages et élagages raisonnés).**

+ **Travail collaboratif avec la DDDE sur le permis de végétaliser et passage en Conseil métropolitain.**

PÔLES DE PROXIMITÉ



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Montant des travaux réalisés en voirie (12 M€ en 2018).....	20,5 M€
+ Taux de réalisation	82 %
+ Nbre d'instruction d'autorisation d'urbanisme	432
+ Nbre de points lumineux	± 50 000
+ Demandes Proxim'Cit� (4 742 en 2018).....	4 477
+ Nombre de carrefours feux en gestion directe.....	315
• Nbre de sites ayant fait l'objet de travaux	346
• Nbre de carrefours ayant fait l'objet d'une maintenance pr�ventive.....	25
• Nbre d'actions de r�glage, mise au point de r�gulation du trafic.....	15
+ Nettoyement et viabilit�	
• Kilom�trage annuel d'un v�hicule de propret�.....	53 000
• Nbre de machines.....	65
• Tonnage de balayage des machines du p�le Centre.....	2 276
• Tonnage des balayeurs � pieds du p�le Centre	829
• Nbre d'astreintes de viabilit� hivernale en jour du p�le Centre.....	126
• Acquisition de sel pour l'ensemble des p�les (en tonne).....	1 663
+ Activit�s du service Mobilier urbain et signalisation	
• Pose mobilier urbain, remplacement/r�paration.....	3 330
• Pose panneaux, plaques de rue	1 730
• Pose de radars p�dagogiques.....	109
• Lin�aire de marquage routier entretenu (ml).....	37 924
• Surface de marquage routier entretenu (m ²).....	13 120
+ Activit�s du service Techniques v�g�tales	
Production florale du service Techniques v�g�tales :	
• Nbre de massifs floraux fournis.....	190
• Nbre de plantes annuelles produites.....	115 813
• Nbre de bisannuelles produites.....	66 429
• Nbre de bulbes fournis	36 495
• Nbre de vivaces produites	7 657
Gestion des arbres	
• Nbre d'arbres m�tropolitains	12 430
• Nbre d'arbres m�tropolitains �lagu�s.....	1 609

• Nbre d'arbres municipaux élagués	334
• Nbre d'arbres plantés (hiver 18-19).....	192
• Nbre de variétés d'arbres différentes	144
• Nbre d'arbres métropolitains échenillés.....	325
+ Gestion des espaces verts par prestataire externe	
• Surface espaces verts entretenus.....	647 068 m ²
• Surface désherbée.....	76 806 m ²
• Mètres linéaires désherbés.....	285 965 ml

PERSPECTIVES 2020

Aménagement et gestion de la voirie

- + **Un des enjeux sera la mise en œuvre des projets métropolitains au 1^{er} rang desquels figure le schéma directeur cyclable, la restructuration des lignes de transports en commun.** En parallèle de la réalisation de ces projets métropolitains, la DIAM poursuivra la mise en œuvre des projets d'investissement « sanctuarisés » dans le cadre du transfert de la compétence voirie. Sur cet aspect, la période de sanctuarisation a été prolongée sur les années 2021 et 2022. Tout le territoire est évidemment concerné : place des Carmes à Clermont-Fd, mais aussi de multiples projets sur l'ensemble des communes de la Métropole.
- + **Poursuite du travail avec la Direction du Pilotage et de la Performance, et d'autres directions opérationnelles, en vue de la mise en place d'un outil de gestion de portefeuilles de projets.** Il s'agira de mettre en place des process de travail en mode projet, de pilotage et de reporting efficaces, qui contribueront à l'alimentation de tableaux de bord d'activité de façon automatisée et rigoureuse.
- + **Le pôle « Gestion patrimoniale » poursuit la démarche d'élaboration d'un « plan de gestion de la voirie », initiée par le diagnostic de voirie débuté en 2017.** Elle enclenchera, de plus, la démarche « règlement de voirie », et conduira la mise en place d'un progiciel de gestion du parc des ouvrages d'art.

Espace public et proximité

- + Poursuite du **verdissement de la flotte.**
- + Relance de la **Dynamique de la Charte de l'arbre.**
- + Modification des pratiques pour une gestion plus naturelle du patrimoine végétal.
- + Début du déploiement des corbeilles enterrées.
- + Travail d'analyse et de chiffrage sur une alternative aux véhicules pour les dispositifs anti-béliers lors de manifestation.
- + Début du **déploiement du permis de végétaliser** (2nd semestre) avec le recrutement du Technicien « Nature en Ville ».
- + Mise en place d'une **gestion écologique de la végétation sur l'espace public** en collaboration avec l'ensemble des pôles.

03

**créativité
& attractivité**

LA CULTURE

La Métropole assure le fonctionnement de 17 équipements de lecture publique, 6 musées, un conservatoire à rayonnement régional et un pôle de création musique-image. Sur le territoire, elle soutient les actions portées par les acteurs culturels associatifs ou communaux.

La direction de la Culture comprend 4 services (lecture publique, action culturelle, musées et patrimoine, enseignement artistique), un pôle ressources et une mission relation aux territoires en lien avec la candidature à la Capitale européenne de la Culture.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CONSTRUCTION, LA GESTION ET LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS À FORTE VISIBILITÉ

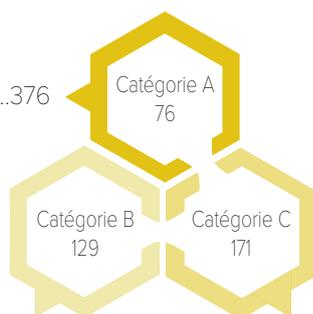
FAIRE DE LA CULTURE, UN OUTIL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE PROJETS

DÉVELOPPER LA POLITIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS L'ACTION CULTURELLE, L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, LA LECTURE PUBLIQUE, LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE.

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents376

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 262,15 équivalents temps plein travaillés.

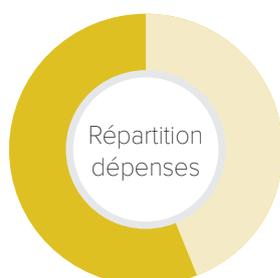


À noter l'intégration du Conservatoire à Rayonnement Régional au 1^{er} septembre 2019.

DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement6 453 443 €
Investissement 8 207 353 €



FAITS MARQUANTS 2019

Lecture publique

+ **Médiathèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu** : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre : architecte anglais Stanton Williams associé aux architectes locaux Marcillon et Thuillier.

Transfert de propriété acté par délibération de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole (juin 2019).

Poursuite des avancées des sept groupes de travail thématiques (Accueil, Action culturelle, Collections, Nouveaux Services numériques, Patrimoine, Publics spécifiques, Services innovants).

+ **Inauguration de la médiathèque de Gerzat.**

+ **Pose de la première pierre de la médiathèque Alain-Rey, à Pont-du-Château. Pose de la première pierre du Pôle culturel de Croix-de-Neyrat, à Clermont-Fd.**

+ **Logiciel de gestion des bibliothèques** : lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition d'un nouvel outil informatique de gestion de la circulation des documents, du catalogage, des listes des inscrits, etc., en remplacement du précédent logiciel, devenu obsolète et non conforme à la réglementation RDPD.

+ **Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) du réseau de lecture publique** : constitution de groupes de travail pour la conception de ce PCSES. L'ambition du réseau Clermont Auvergne Métropole est de procéder à une refonte et à une modernisation de son offre, afin de proposer des services et des équipements conformes aux nouveaux usages, tout en restant suffisamment évolutifs pour s'adapter aux changements et aux innovations à venir.

LA CULTURE

Action culturelle

- + **Inauguration de l'Équipement Communautaire de Proximité (ECP) de Royat.**
- + **Pose de la première pierre et démarrage des travaux de l'ECP d'Aubière.**
- + **Approbation de l'Avant Projet Définitif de la Diode.**
- + **Pôle de création imagoO :** augmentation conséquente de l'activité pour la deuxième année consécutive (+ 25 % du nombre d'heures d'utilisation annuelle par rapport à 2018).
- + **Restitution de l'étude " Cité du Court " :** sur proposition de l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage, une réflexion a été menée sur la création d'une " Cité du Court ". L'objectif : envisager les scénarios possibles à une extension de La Jetée capable d'entraîner le développement de la filière audiovisuelle, dans le cadre de la stratégie " Industries culturelles et créatives ".
- + **Organisation de la 4^e Conférence économique territoriale dédiée aux industries culturelles et créatives,** à Polydome.
- + **Lancement du programme de workshops musicaux** en partenariat avec les lieux de pratique du territoire.

Musées et patrimoine

- + **Plan Musées :** présentation en Conseil métropolitain. Le diagnostic mené par le cabinet ABCD a mis en lumière la nécessité de réaliser un centre de conservation (réserves mutualisées) afin de répondre aux exigences de préservation des collections métropolitaines, mais aussi le besoin de davantage coordonner les propositions des musées en matière d'accueil et de médiation et de fixer un cap commun à tous les établissements.
- + **Acquisitions :** 331 pièces textiles

exceptionnelles de la collection Ghysels pour le musée Bargoin.

- + **Inventaire thématique :** l'absence d'inventaire du patrimoine sur le territoire métropolitain a conduit au lancement d'un inventaire thématique de la Métropole. Le premier porte sur le patrimoine viticole, en conventionnant avec la Région, dont c'est la compétence. L'inventaire est un préalable à l'élaboration d'une candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire.
- + **Lancement de l'étude de faisabilité pour des réserves externalisées pour les musées.**
- + **Expositions :**
 - Musée d'art Roger-Quilliot :**
 - *Autour de Serge Hélias*, du 12 mars au 26 mai 2019. 5 539 visiteurs.
 - Musée Bargoin :**
 - *Ikats, tissus de vie - Un voyage de l'Orient à l'Occident*, du 17 mai au 22 septembre 2019. 8 826 visiteurs.
 - *Les découvertes archéologiques de la rue de Rabanasse à Clermont-Ferrand*, du 15 juin 2019 à l'été 2021. 5 308 visiteurs (du vernissage au 31 décembre 2019).
 - *Desert Design*, du 23 novembre 2019 au 5 avril 2020. 1 778 visiteurs (du vernissage au 31 décembre 2019).
 - Muséum Henri-Lecoq :**
 - *Inspiration*, du 4 décembre 2018 au 33 mars 2019. 4 933 visiteurs (dont 4 148 en 2019).
 - *Nature en ville*, du 12 avril 2019 au 20 septembre 2020. 21 482 visiteurs en 2019.
 - Musée de la Résistance :**
 - *Désobéir pour sauver. Des policiers et des gendarmes français "Justes parmi les Nations"*, du 15 avril 2019 au 27 avril 2019. 58 visiteurs.
 - *Bande dessinée et immigration - Un siècle d'Histoire*, du 6 juin 2019 au 21 juin 2019. 792 visiteurs.
 - *Des Droits pour les Enfants*, du 1^{er} octobre au 4 janvier 2020. 295 visiteurs.
- + **Collections :**
 - Musée d'art Roger-Quilliot :**
 - 2 909 objets d'art, 3 182 cartes postales et 142 militari ont été récoles en 2019. Le récolement décennal est désormais réalisé à 100 %.

Muséum Henri-Lecoq :

- 16 500 planches de l'herbier ont été numérisées dans le cadre du programme ReColNat, porté par le MnHn de Paris.

Musée Bargoin :

- 2 352 objets ont été récoles.

- + **Développement des publics :** lancement du compte Instagram des musées métropolitains, partenariat avec Mille Formes avec des médiations partagées et la création d'un mini-musée au sein du centre.

Enseignements artistiques

- + **Conservatoire à rayonnement régional :** transfert de 111 postes / 130 agents à la Métropole au 1^{er} septembre 2019. L'intérêt métropolitain du conservatoire à rayonnement régional réside à la fois dans son rayonnement métropolitain et dans le fait de permettre à tous les habitants de la Métropole un accès équitable à certaines formations dispensées uniquement au conservatoire.
- + **ESACM :** changement de Direction et nouveau projet d'orientation, articulé autour de 3 dimensions : l'autonomie des étudiants, la qualité du vivre ensemble et l'insertion professionnelle des étudiants. Sensibilisation au design et ouverture d'une option du DNSEP de grade Master autour de l'image en mouvement afin d'être complémentaire des autres écoles en région et de l'écosystème clermontois.

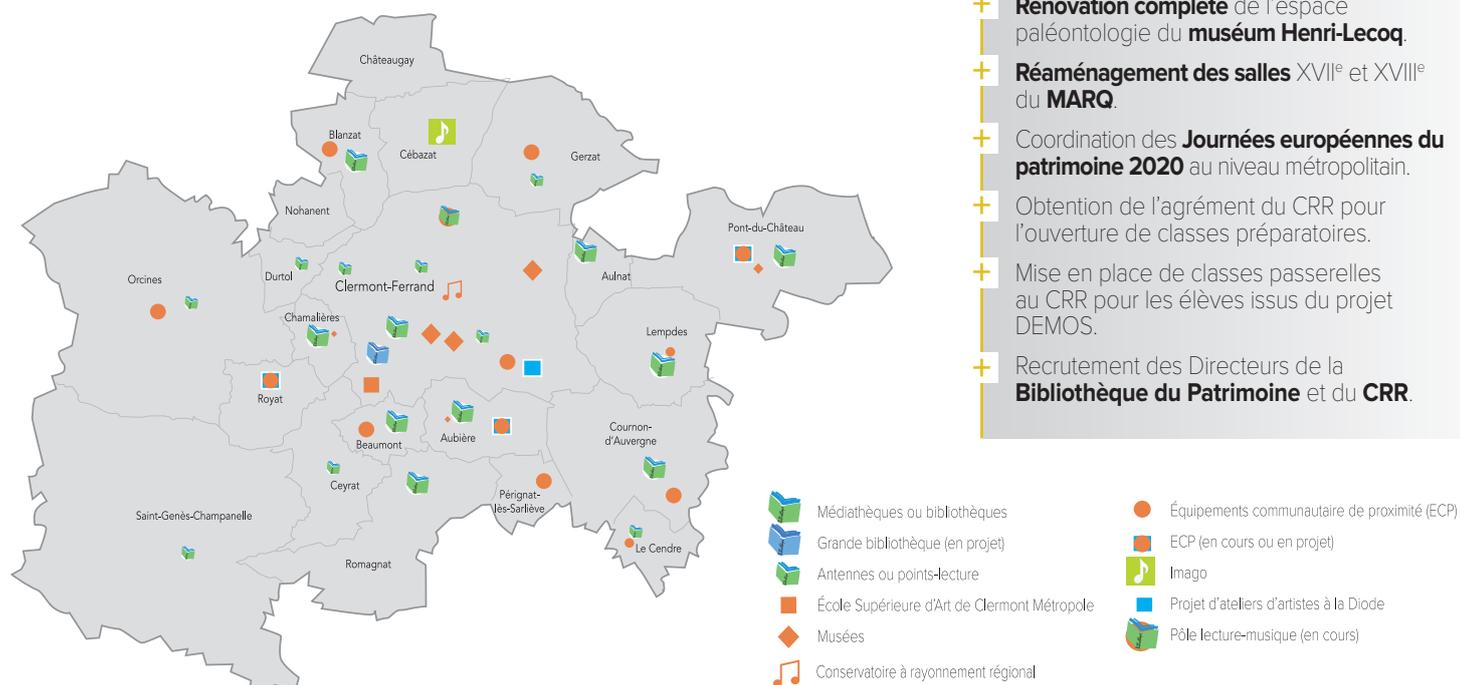
Mission Relation aux territoires

- + - Collaboration à la mise en œuvre du projet de Capitale européenne de la Culture en participant aux différentes instances de travail.
- En lien avec la Direction de l'Habitat, suivi du projet de Renouveau urbain Saint-Jacques, notamment le volet " Mémoire-Devenir-Culture ".
- Mise en place d'un programme " Effervescences dans la Métropole " autour de 4 expériences artistiques inspirées des singularités du patrimoine métropolitain.
- Journées européennes du Patrimoine 2019 : programme unique pour les 21 communes ; plus de 150 visites, conférences, concerts, spectacles... pour permettre au public d'explorer les spécificités de notre héritage commun.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2018	2019
+ Lecture publique		
- Nombre d'ouvrages empruntés en bibliothèques	1 540 141	1 549 675
- Nombres d'inscrits en bibliothèques.....	34 242	50 050
- Achat de documents	36 824	33 380
- Nombre d'événements organisés (hors accueil de classe).....	1 333	966
+ Action culturelle		
- Heures studio imagO	2 948	3 698
- Nombre projets musicaux accueillis imagO.....	99	116
- Nombre d'associations soutenues	42	37
- Montant total des subventions octroyées.....	4 385 850	4 466 000
(dont École supérieure d'art Clermont Métropole).....	2 595 850	2 595 850
+ Musées et patrimoines		
- Fréquentation des musées.....	84 273	71 444
- Part des entrées gratuites en %	83,3	83,5
- Premiers dimanches du mois.....	8 321	7 135
- Fréquentation scolaire.....	16 965	16 157
- Nombre d'enfants dans le cadre des parcours culturels.....	3 946	4 344
+ Mission relation aux territoires		
- Nombre de rencontres avec les communes.....	18	20

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



PERSPECTIVES 2020

- + Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu :** vote de l'APD et du plan de financement, démarrage du chantier de fouilles archéologiques et des travaux de curage et désamiantage.
- + Livraison des travaux de la médiathèque de Pont-du-Château.**
- + Poursuite des travaux du pôle culturel de Croix-de-Neyrat.**
- + Choix du logiciel de gestion des bibliothèques et déploiement.**
- + Réflexions sur le devenir des annexes et des bibliobus, l'évolution de Retour Universel, etc.**
- + Adoption du Projet scientifique, culturel, éducatif et social du réseau de lecture publique.**
- + Lancement d'une étude pour l'ECP de Durtol.**
- + Lancement des travaux de la Diode.**
- + Vote de l'APD du réaménagement de la salle et des réserves des Ex-Voto et plan de financement.**
- + Poursuite de l'étude de faisabilité du centre de conservation préventive et recherche de foncier disponible pour ce projet.**
- + Transfert des collections du muséum Henri-Lecoq vers de nouvelles réserves afin de libérer le Pavillon du Jardin Lecoq.**
- + Rénovation complète de l'espace paléontologie du muséum Henri-Lecoq.**
- + Réaménagement des salles XVII^e et XVIII^e du MARQ.**
- + Coordination des Journées européennes du patrimoine 2020 au niveau métropolitain.**
- + Obtention de l'agrément du CRR pour l'ouverture de classes préparatoires.**
- + Mise en place de classes passerelles au CRR pour les élèves issus du projet DEMOS.**
- + Recrutement des Directeurs de la Bibliothèque du Patrimoine et du CRR.**

LE SPORT

La politique sportive métropolitaine s'appuie sur un effectif de plus de 160 agents permanents pour environ 35 000 heures d'ouverture et 1,1 M d'usagers par an. L'objectif est d'accompagner le mouvement sportif par l'exploitation des équipements terrestres et nautiques, par le soutien aux projets de développement sportif et par l'organisation d'événements. Cette politique sportive vient participer au rayonnement du territoire dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques et contribuer à l'attractivité via la composante tourisme.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

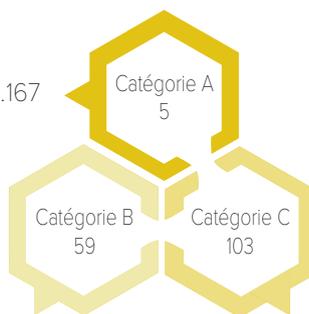
- CONSTRUIRE, AMÉNAGER, ENTREtenir ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN
- CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT SUR LE TERRITOIRE
- FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE
- SOUTENIR LES SPORTIFS DE RANG NATIONAL ET INTERNATIONAL
- DÉVELOPPER L'IMAGE « SPORT / LOISIRS NATURE » ET « BIEN-ÊTRE / SANTÉ »

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents permanents.....167

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 189,79 équivalents temps plein travaillés.

Ne sont pas pris en compte : les agents mis à disposition de clubs sportifs, les agents en arrêt longue maladie, en congés longue durée et les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

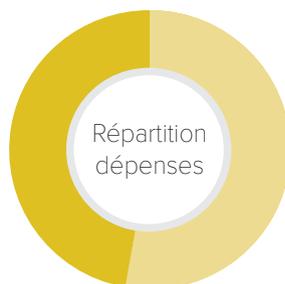


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

- Fonctionnement3 770 750 €
- Investissement3 344 624 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 327 623 €.



FAITS MARQUANTS 2019

- + **Escapad'** : inauguration du centre d'activités sportives et de loisirs verts, à Saint-Genès-Champanelle.
- + **Stade des Gravanches** : poursuite des investissements pour améliorer les conditions d'accueil.
- + **Extension des tribunes du stade Gabriel-Montpied** : désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre.
- + **Patinoire** : études pour la rénovation de la piste.
- + **Piscine Jacques-Magnier** : 2^e phase des travaux de réfection des sols.
- + **Stade nautique Pierre-de-Coubertin** : ouverture des jeux extérieurs.
- + **Équipements nautiques** : mise en place de nouvelles animations (aquafit, aquabike, aquaboxing, structures gonflables...), intervention ASM vitalité pendant la période estivale (cours de Pilates), etc.
- + Augmentation des subventions de fonctionnement liées aux performances sportives des clubs (+ 245 000 €).
- + Organisation de la Métropole et participation à divers événements : Grand Trail, Ciné-Piscine, etc.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Fréquentation des équipements

Équipement	Nombre	Tendance
Artenium	55 000	↗ 2 %
Stadium Jean-Pellez	74 000	↘ 9 %
Stade Gabriel-Montpied	175 000	↗ 3 %
Stade des Gravanches	235 000	↗ 10 %
Patinoire	145 393	↘ 11 %
Stade nautique Pierre-de-Coubertin	289 930	↗ 14 %
Centre aquatique Les Hautes-Roches	327 393	↗ 5 %
Piscine Marcel-Boubat	95 179	↔
Piscine Androsace	98 806	↘ 8 %
Piscine Jacques-Magnier	50 020	↘ 5 %

PERSPECTIVES 2020

- + Développement des activités au départ de **l'Escapad'**.
- + **Maîtrise des consommations d'eau** sur les terrains de grand jeu engazonnés, mais aussi dans les piscines et plus généralement, **poursuite de la diminution des consommations énergétiques dans les équipements sportifs**.
- + **Évolution de l'éclairage des surfaces sportives** via le système LED.
- + **Portage des projets d'extension du stade Gabriel-Montpied**, à Clermont-Ferrand et de **réhabilitation du centre aquatique Les Hautes-Roches**, à Chamalières.
- + **Amélioration des conditions de travail à la piscine Marcel-Boubat**, à Lempdes, en intervenant sur la toiture.
- + Accueil du **Critérium du Dauphiné** et du **Tour de France 2020**.
- + **Soutien renforcé au sport féminin**.
- + **Engagement pour les labels "Terre de Jeux"** et centre de préparation dans le cadre des JO Paris 2024.

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

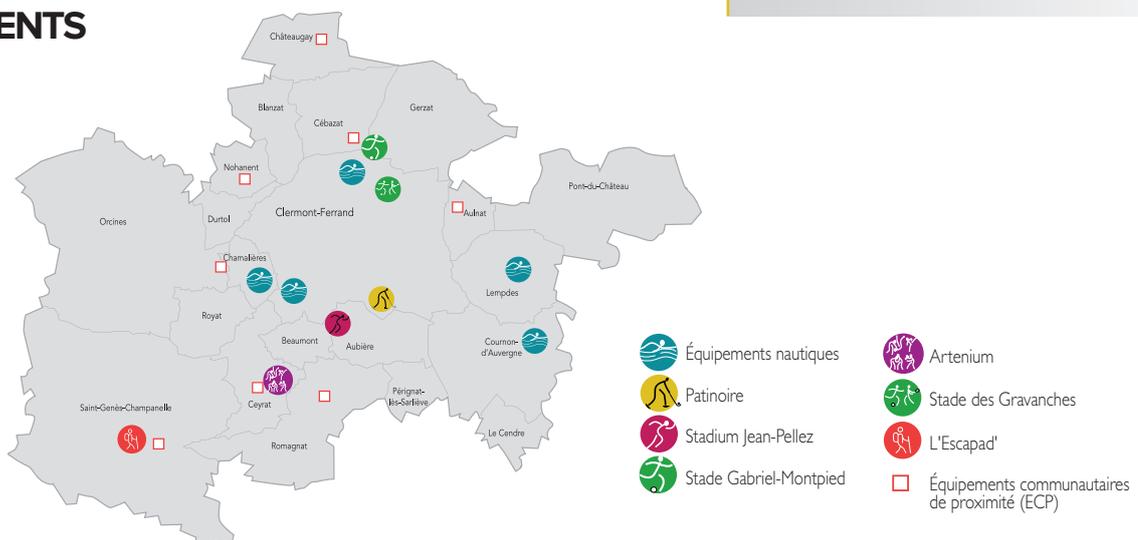
+ Actions réalisées :

- Remplacement du double vitrage de la halle bassin et des pompes du bassin de 50 m par des pompes avec variateur au stade nautique Pierre-de-Coubertin.
- Remplacement de l'éclairage (iodure) par du LED sur le bassin 40 m du centre aquatique les Hautes-Roches.

+ Projets à venir :

- Remplacement de l'éclairage des terrains synthétiques des Gravanches (novembre 2020) et du stade Grabiell-Montpied.
- Modification de la toiture de la piscine Marcel-Boubat.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



LE TOURISME

La direction Tourisme et Relations internationales participe à la définition et au suivi de la politique de développement touristique du territoire et au positionnement de la Métropole sur le champ des relations internationales en lien avec la Ville centre, le Département et la Région.

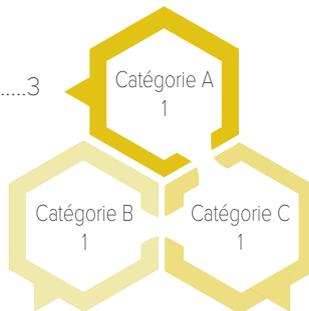
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'IMAGE ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME URBAIN ET CULTUREL
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME D'AFFAIRES
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME SPORTIF ET PLEINE NATURE
- VALORISER UNE DESTINATION DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 3

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 3,42 équivalents temps plein travaillés. 1,42 ETP est mis à disposition de la SPL Clermont Auvergne Tourisme.

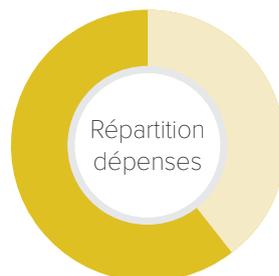


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 1 945 935 €

Investissement 2 959 531 €



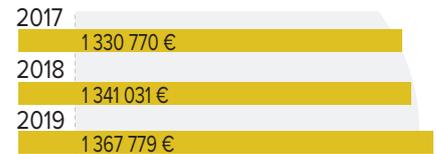
Les recettes de fonctionnement (taxe de séjour, redevances diverses, etc.) s'élèvent à 1 621 806 €.

FAITS MARQUANTS 2019

- + **Transfert de la Direction Tourisme** et Relations internationales au sein de la DGA Dynamiques économiques et de l'emploi (juin 2019).
- + **Première année de mise en œuvre du contrat de DSP** signé entre la Métropole et la SPL Clermont Auvergne Tourisme.

+ **Auberge de Jeunesse** : poursuite du suivi de chantier de construction et sélection de 2 AMO pour accompagner les phases de choix du gestionnaire et d'équipement en mobilier de l'auberge, en vue d'une ouverture prévisionnelle au public au second semestre 2021.

+ Bilan de la Taxe de séjour métropolitaine (au 23 octobre 2020) :



Entrée en application des lois de Finances 2017 et 2018 entraînant des modifications sur les tarifs et les modalités de gestion de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019. Ces évolutions ont nécessité la mise en place de réunions d'information et de formations de la part de la Direction Tourisme pour accompagner au mieux les propriétaires et gestionnaires d'hébergements touristiques non classés.

+ Étude sur l'hébergement touristique métropolitain :

- finalisation et rendu de l' "étude de diagnostic et de stratégie touristique en vue de l'adaptation du parc des hébergements de Clermont Auvergne Métropole ", cofinancée par la Caisse des Dépôts. Les conclusions seront intégrées à la réflexion menée en 2020 sur la définition du prochain schéma de développement touristique 2021-2026.

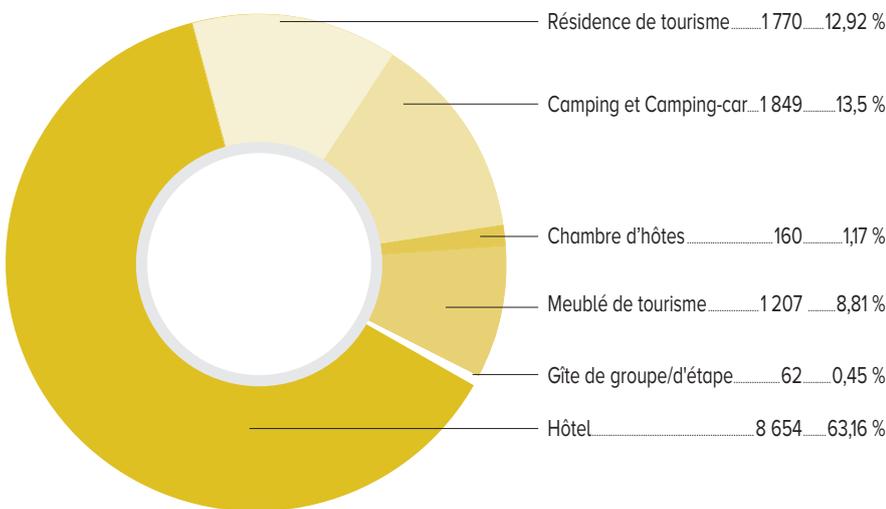
+ Lancement de l'observatoire touristique

géré par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole au sein de l'observatoire OSE, avec la définition des méthodologies de collectes des différentes données de suivi de l'activité touristique et des premiers sujets d'étude thématique.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **1,6 million de nuitées touristiques** dont 67 % réalisées en hôtellerie.
- + **60 M€** dépensés par la clientèle touristique sur le territoire.
- + **7 355 emplois touristiques directs** (2018).
- + **13 700 lits marchands** + environ 3 000 lits sur les OTA.
- + **4,7 M€ consacrés au développement du tourisme** par Clermont Auvergne Métropole en 2019.

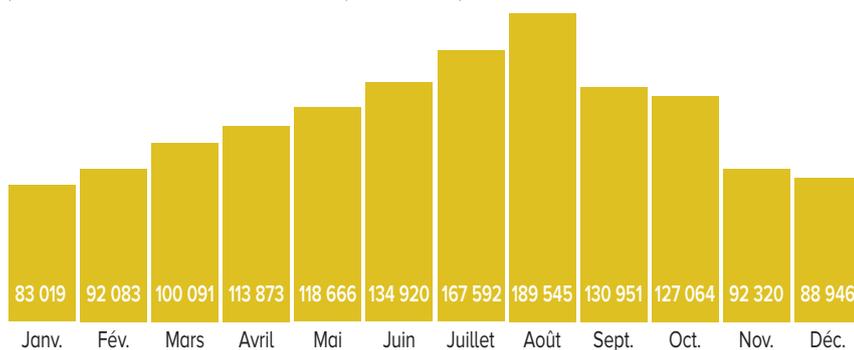
RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ / TYPE D'HÉBERGEMENT



Intégralité des logements ouverts à la location en 2019, hors logement plateformes

FRÉQUENTATION ANNUELLE / NBRE DE NUITÉES 2019

(au 23 octobre 2020, hors nuitées plateformes)



PERSPECTIVES 2020

- + **Définition d'un nouveau Schéma de Développement Touristique métropolitain** pour la période 2021-2026, qui prenne plus particulièrement en compte les éléments suivants :
 - des problématiques de **tourisme durable**
 - un diagnostic et des propositions opérationnelles qui se nourrissent des études sur l'hébergement touristique, sur le SADI de l'Office de Tourisme Métropolitain et des données de l'observatoire touristique
 - **l'amélioration de la prise en compte des enjeux touristiques** au sein des autres politiques publiques au moment de l'écriture du plan de mandat
 - une **priorité des actions sur le tourisme d'affaires** en lien avec la Direction de l'économie.
- + **Réception de la part des plateformes de réservation en ligne** (Airbnb, Booking, Abritel Homeway, MisterBnB, Le Bon Coin, Gîtes de France) **des tableaux de collecte pour l'année 2019.** Les informations ainsi collectées permettront de mieux connaître et identifier ce type d'hébergement sur la Métropole.

04

+

**art de vivre
& d'entreprendre**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Clermont Auvergne Métropole souhaite inscrire pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme les piliers fondamentaux de son avenir, pour l'attractivité, le développement et le rayonnement du territoire métropolitain.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSOLIDER LE SOCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACCENTUER LA QUALITÉ DES ACTIONS DÉVELOPPÉES ET LEUR VISIBILITÉ AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

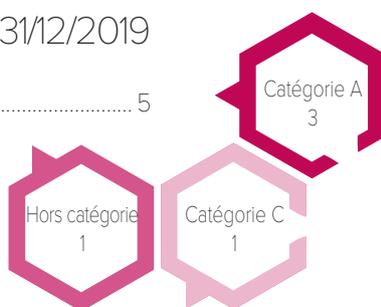
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS, STRUCTURANTS ET IDENTIFIANTS

ÉLABORER PUIS METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS LISIBLES ET ORIGINAUX EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 5

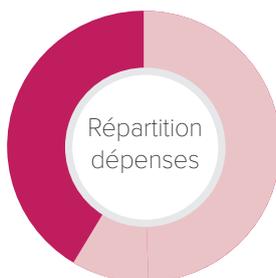
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 5,30 équivalents temps plein travaillés, 1 agent de la DAE travaillant en partie pour la DESRI.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 1 661 076 €

Investissement 1 165 000 €



La baisse des dépenses (subventions) d'investissement (pour rappel : 2 847 420 € en 2018) est due à la périodicité (fin de la programmation CPER et solde de gros projets bâtimentaires notamment Eco-campus, Maison de l'Innovation). La prochaine programmation CPER et les versements associés s'échelonnent de 2021 à 2027.

FAITS MARQUANTS 2019

- + Mise en place du Fonds Métropolitain d'Innovation d'1 M € en soutien aux créateurs d'entreprises innovantes.
- + Poursuite du soutien au projet I-Site CAP20-25 (engagement de 2,9 M € sur 4 ans, 2019 étant l'année 3).
- + Engagement de principe de 3 M € d'investissement en soutien à l'opération immobilière Learning Centre (Université Clermont Auvergne).
- + Projets européens en cours. Tous deux subventionnés par le FEDER, ils permettront de dégager des recettes au bénéfice de Clermont Auvergne Métropole et de rayonner à l'échelle internationale.
 - **Urb-En Pact** : la métropole clermontoise est à la tête d'un réseau de 8 villes ou territoires européens engagés dans ce projet. Tous ambitionnent de devenir, d'ici 2050, un territoire à énergie positive. Retenu pour la phase 1 en 2019 (9 mois), Clermont Auvergne Métropole a depuis été validée en phase 2 (24 mois) au printemps 2020.
 - **projet Interreg Sudoe intitulé Block4 Coop** : il vise à contribuer à l'incorporation de technologies innovantes avancées (blockchain, internet des objets, big data) dans le tissu industriel manufacturier pour améliorer les process productifs des entreprises.
- + Poursuite de la mise en œuvre du projet stratégique et opérationnel du développement de l'ESS et de l'innovation sociale 2016-2020.
- + Candidature au label Territoire commerce équitable.
- + Transfert de la mission ESS à la DAE au 1^{er} novembre 2019.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + Nombre de nouvelles allocations de recherche soutenues 11
- + Nombre de projets soutenus labellisés I-Site 8
- + Budget total annuel des projets labellisés I-Site 889 000 €
- + Nombre de projets impulsés par la Métropole avec des partenaires internationaux 3

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour vocation de créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, proposer une offre claire et simple aux entreprises, aux investisseurs et financeurs.

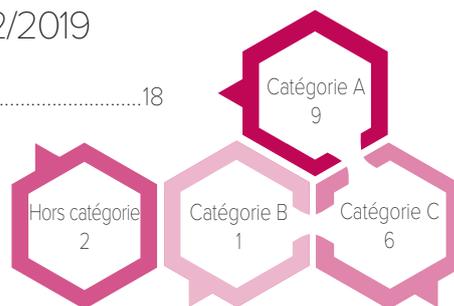
PRINCIPAUX OBJECTIFS

STRUCTURER UN ESPACE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT
RENFORCER LA COHÉSION DE TOUS LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DU TERRITOIRE
RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE L'OFFRE FONCIÈRE
VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION URBAINE DES ZONES ÉCONOMIQUES
DÉVELOPPER DES SITES D'EXCELLENCE DE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN
FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2019

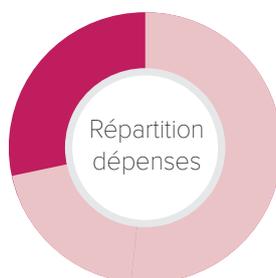
Agents18

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 13,01 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement	3 988 905 €
Investissement	1 559 937 €



FAITS MARQUANTS 2019

+ Requalification des zones d'activités :

- sur le secteur nord : attribution de la phase opérationnelle de cette opération (2020-2034) à la SPL. Réalisation des fouilles préventives pour permettre la réalisation de la voie sud de ce secteur.
- à Lempdes : attribution de la phase opérationnelle de cette opération (2020-2034) à la SPL. Lancement de l'étude avant-projet sur le domaine public et étude urbaine.
- à Cournon / Le Cendre : réalisation de l'étude urbaine prospective concernant le quartier Gare de Sarliève-Cournon nécessitant des compléments d'investigations notamment pollution des sols préalablement à la mise en œuvre du projet.
- Le Brézet : lancement de l'étude en lien avec la mutation du Centre routier du Brézet/ Îlot Jules Verne et l'aménagement du futur Quartier Saint-Jean. Réalisation des phases diagnostic et identification des enjeux urbains et économiques.

+ La vidéoprotection sur le domaine public des ZAE : trois sites sont équipés :

- le Parc Logistique Clermont Auvergne Métropole en 2014
- les Montels en 2017
- le Parc Technologique de la Pardieu en 2018.

Après un travail effectué sur la zone du Brezet en 2018, en partenariat avec l'association des entreprises (Réflexe Brezet) et la préfecture, un projet est validé et mis en œuvre au 2^e semestre 2019. Un travail d'étude a également commencé sur Cournon en 2019.

+ L'entretien des ZAE : il porte sur le domaine public et comprend l'entretien des espaces verts, le nettoyage de la voirie, les travaux de réfection de la voirie et de ses abords et le bon maintien de l'éclairage

- montants des crédits affectés à l'entretien des espaces verts : 450 000 € (190 000 € en 2018)
- montants des crédits affectés aux travaux de voirie : 988 000 € (900 000 € en 2018)

+ Signalétique : poursuite de la campagne de mise à jour pour intégrer la nouvelle charte graphique de la Métropole.

+ Suivi des espaces d'accueil d'activités économiques :

- Sarliève Sud (Cournon) : suivi du projet d'implantation de la nouvelle plateforme de CSP, participation aux échanges concernant le projet d'agriculture urbaine porté par Terre de Liens, suivi du projet de plan de paysage Gergovie / Sarliève initié par le Grand Clermont.
- Gravanches : suivi du projet d'implantation de l'enseigne Leroy Merlin à proximité d'Ikéa.

+ **215 000 €** : la Métropole apporte un soutien financier aux structures qui interviennent sur la base de conventions de partenariat, dans l'accompagnement et le financement des projets de création et jeunes entreprises.

+ **Balade gourmande Communauté de communes Plaine Limagne.** Suite à une démarche ARADEL pour le développement d'une économie de proximité, première édition de cette balade ayant réuni 630 participants.

+ **Co-gestion de la politique ESS sur le territoire entre élus, citoyens et usagers** : obtention du label national « Territoires French Impact »

+ **Labellisation French Tech** : Clermont Auvergne French Tech, avec le soutien de 60 startups et 25 partenaires, a obtenu en mai 2019 le renouvellement de sa labellisation obtenue en 2016 sur les axes de la CleanTech et de la Mobilité, au titre de « communauté French Tech ». Mai 2019 marque la création de l'association « Clermont Auvergne French Tech », permettant à ses adhérents d'accéder à un réseau de professionnels, à de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de financement.

+ **Économie numérique** : création du fonds d'investissement en partenariat avec la Métropole de Saint-Étienne, « Métropoles Innovation » doté de 15 M € d'ici 2024, dont 1,5 M € apporté par Clermont Auvergne Métropole.

LES STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

+ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe le micro crédit pour les personnes exclues du système bancaire. Subvention : 25 000 €	116 microcrédits octroyés pour créer ou développer leur entreprise
+ APPUY CRÉATEURS s'adresse à des créateurs auvergnats (en majorité demandeurs d'emploi), souhaitant tester leur projet d'activité économique en grandeur nature, dans un cadre sécurisé. Subvention : 25 000 €	± 100 entrepreneurs dans la CAE sur la Métropole
+ FRANCE ACTIVE AUVERGNE accompagne le montage économique et financier des projets en proposant des garanties sur emprunt bancaire, apports remboursables ou primes. Subvention : 50 000 €	51 entreprises accompagnées et financées
+ RÉSEAU ENTREPRENDRE AUVERGNE, accompagne les porteurs de projet créateurs d'emplois, au travers d'un réseau de chefs d'entreprises et d'un financement. Subvention : 25 000 €	55 candidats reçus
+ BGE AUVERGNE accompagne les porteurs de projet depuis le montage du projet jusqu'à la concrétisation et le développement de l'entreprise. Subvention : 15 000 €	308 personnes accompagnées
+ INITIATIVE CLERMONT METROPOLE accompagne et finance la création d'entreprises au travers de prêts personnels sans garantie ni intérêt. Subvention : 55 000 €	131 porteurs de projet financés
+ COAGIR accompagne les personnes qui souhaitent tester leur projet dans le cadre d'un parcours structuré et sécurisant. Subvention : 10 000 €	76 personnes accompagnées
+ AUVERGNE BUSINESS ANGELS accompagne les entrepreneurs en mobilisant les investisseurs privés de proximité. Subvention : 10 000 €	9 dossiers instruits

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre d'entrepreneurs accompagnés.....	846
+ Nombre de personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat dans les quartiers.....	211
+ Nombre d'entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises.....	51
+ Nombre d'emplois en pépinières et hôtels d'entreprises.....	185
+ Nombre de dossiers d'implantation suivis.....	272
+ Surfaces vendues en zones d'activités.....	8 ha pour 9 projets

PERSPECTIVES 2020

- + **Définition d'une stratégie foncière à visée économique** : identification des îlots potentiellement mutables et, systématiquement, de toute friche ou bâtiment vacant.
- + **Poursuite de l'animation de l'écosystème entrepreneurial.**
- + **Réalisation d'une charte de développement durable dans les zones d'activités.**
- + **Développement de l'accompagnement des entreprises sur l'Intelligence Artificielle, le numérique et l'énergie.**
- + **Engager la réflexion sur la démocratie participative de l'action publique.**
- + **Coordonner la Tech clermontoise** : déploiement d'un plan d'action 2020-2023 autour de 3 enjeux majeurs :
 - structurer et animer l'écosystème innovation locale,
 - favoriser la croissance des startups et scale-ups et créer des conditions d'accueil optimales,
 - atteindre des finalités sociétales vertueuses.
- + **Accompagner les entreprises, TPE, commerçants, artisans, PME dans leur transformation numérique** : mise en place du dispositif coachwebs, mise en place d'une plateforme de mise en relation des commerçants, artisans, producteurs locaux avec les consommateurs, dans l'objectif de favoriser les circuits courts, soutien au dispositif d'accompagnement à la transformation numérique mis en place par la Chambre des Métiers...

L'EMPLOI ET L'INSERTION

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) agit pour l'insertion professionnelle des publics très éloignés de l'emploi au travers de la mobilisation croisée des dispositifs de droit commun existants, développe en propre des outils et actions pour un accompagnement renforcé et individualisé.

En matière de solidarité, la direction Emploi Insertion Solidarité a mis en œuvre de nouvelles compétences : le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et la prévention spécialisée.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

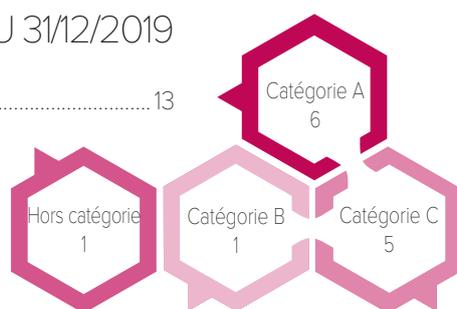
SOUTENIR ET IMPULSER DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRITOIRE

METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE

ORGANISER LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 13

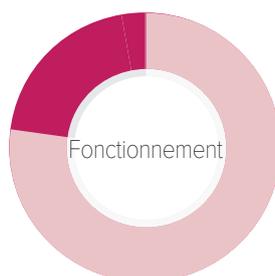


Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 12,47 équivalents temps plein travaillés.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement

Dépenses 3 070 564 €
Recettes 899 986 €



L'année 2019 a été marquée par l'intégration des 2 compétences issues du Département : Prévention spécialisée et Fonds d'aides aux jeunes.

FAITS MARQUANTS 2019

+ PLIE :

Les publics sont orientés vers le PLIE par un réseau de plus de 50 prescripteurs : CCAS, Pôle Emploi, travailleurs sociaux, associations...

- 1 669 participants accompagnés soit une hausse de 31 % sur le protocole d'accord 2015-2020
- 932 femmes prises en charge par le PLIE soit 9 % de plus qu'en 2018.
- Constante progression des participants de nationalité étrangère, qui représentent plus d'une entrée sur deux.
- 6^e année de l'opération « Ouvre-Boîtes » avec Auvergne Active (attribution de 8 bourses).
- Création du 5^e chantier d'insertion métropolitain « Vélo » (8 salariés en insertion), en partenariat avec le SMTC.
- 310 117 heures de travail réalisées sur les clauses sociales, soit + 45 % en 1 an.
- Mise en œuvre d'actions de formation, dans le cadre de l'AMI "Logement d'abord" et du Plan d'Investissement dans les Compétences.
- Soutien aux 9 entreprises d'insertion.

+ Missions locales :

- Clermont Auvergne Métropole soutient :
 - la mission locale de Clermont Métropole et Volcans : 290 000 € de subvention et un montant prévisionnel de 226 644 € de prise en charge des loyers des locaux situés bd Jouhaux,
 - la mission locale du secteur de Cournon-d'Auvergne : 71 500 € de subvention, également financée par les communes de Cournon-d'Auvergne, Le Cendre, Pont-du-Château et Lempdes.
- 5 744 jeunes sont suivis par les missions locales ; 2 086 ont pu accéder à l'emploi.

+ Prévention spécialisée et Fonds d'aides aux jeunes

- **Prévention spécialisée** : 19 éducateurs intervenant sur Clermont-Fd (quartiers nord, centre-ville et Saint-Jacques).
- **Fonds d'aides aux jeunes** : 1 200 jeunes bénéficiaires, 92 % des aides accordées le sont au titre de la subsistance.

05

durabilité
& **responsabilité**

UNE MÉTROPOLE DURABLE

La direction, mutualisée entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand assure les missions suivantes :

- Animer de façon transversale et évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité, en particulier sur les aspects Énergie/Climat, qualité de l'air et biodiversité.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, de valorisation et de protection du patrimoine naturel
- Assurer des actions concourant aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en assumant notamment le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie

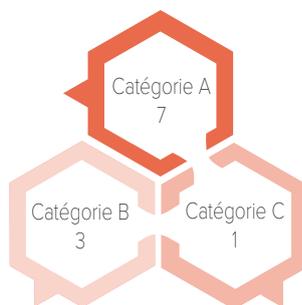
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- VALORISER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 11

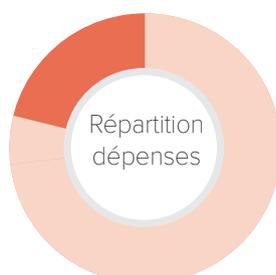
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 10,57 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement	635 675 €
Investissement	170 012 €



FAITS MARQUANTS 2019

- + **Réseaux de chaleur :**
 - adoption du schéma directeur des réseaux de chaleur existants en avril, suivie par l'adoption des avenants d'extension / interconnexion des réseaux de Clermont Nord et d'un avenant d'amélioration tarifaire pour le réseau de Royat,
 - délibération actant le principe d'une concession de service public pour le projet de réseau de chaleur Saint Jacques +, actant le démarrage du processus de consultation, en juin 2019.
- + **Schéma directeur « chaleur renouvelable » :** rendu final de l'étude, puis présentation en CoMETE et en bureau métropolitain.
- + **Poursuite du contrat d'objectif territorial de développement de la chaleur renouvelable (attribution de 66 k€ en 2019).**
- + **Espaces Naturels Sensibles / site des côtes :** attribution du marché de gestion de l'ENS des Côtes, mise en place du marché à bons de commande notamment pour l'animation foncière, lancement de la démarche foncière en vue d'acquiescer les parcelles de l'ancienne carrière de la société des basaltes du centre, rencontre des porteurs de projets Vignes, etc.
- + Adoption d'un memorandum d'entente pour des échanges fonciers avec la société Immo-Mousquetaire, propriétaire de l'Intermarché de la rue Fontgîève à Clermont-Ferrand, en vue de la **création d'un parc urbain permettant la redécouverte de la Tiretaine et assurant une fonction de bassin d'orage.**
- + **Permis de végétaliser :** adoption du règlement en décembre 2019.
- + **Densification du réseau métropolitain de sentiers de randonnée** autour de l'Escapad (+ 20 km).
- + **Plusieurs projets ont vu le jour en matière de gestion des risques / qualité de l'air :**
 - définition d'une stratégie métropolitaine relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et transfert de cette compétence au SIEG pour en assurer la mise en œuvre.
 - lancement d'un partenariat public-public avec le CEREMA pour la réalisation des études de préfiguration d'une Zone à Faibles Emissions.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- inauguration de la 1^{ère} station hydrogène du département aux Gravanches, dans le cadre du projet Zero Emission Valley.
- adoption du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et du Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

+ **STEE** : adoption définitive du schéma, labellisation Cit'ergie conjointe ville / Métropole. Consolidation du suivi de la mise en œuvre du STEE auprès de l'ensemble des directions. Bilan annuel du STEE avec les partenaires.

+ Organisation d'une **conférence sur la transition écologique et énergétique « Choisissons notre avenir. Tous engagés ! »**, à Polydôme, en présence de Jean-Louis Etienne, Fanny Agostini et de nombreux acteurs du territoire.

+ **Sélection de la candidature de Clermont comme chef de file d'un projet européen au titre de l'appel à projet URBACT sur le thème de l'énergie.**

+ Étude avec le CEREMA sur l'adaptation au changement climatique et en particulier l'îlot de chaleur urbain, en partenariat avec l'agence d'urbanisme.

+ Adoption des termes d'une convention de partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour financer des actions en faveur de la qualité de l'air, à hauteur de 4 M€ sur 3 ans.

+ Animation du réseau des référents Développement Durable.

+ Publication du décret dit « tertiaire » en juillet 2019, qui va contraindre tous les propriétaires de bâtiments tertiaires, dont les collectivités, à diminuer significativement leurs consommations d'énergie à horizon 2030, puis 2040 et 2050 (-60%). Cette approche réglementaire devrait impacter le PPI patrimoine pour aller vers un schéma directeur immobilier.

+ Réseaux de chaleur urbains / Énergie renouvelable :

- Nombre de réseaux de chaleur urbains 4
- Nombre de réseaux de chaleur labellisés " Eco-Réseau " 2
Le label " Éco-Réseau " récompense à la fois la performance environnementale (plus de 50 % d'énergie renouvelable), économique (comparaison par rapport à un prix de référence au gaz), et sociale (transparence assurée vis-à-vis des usagers). Il porte sur l'exercice N-1. En raison d'incidents majeurs sur la chaufferie bois de Clervia en 2017, ce réseau n'a pas pu être labellisé en 2018.
- Volume de chaleur renouvelable délivrée 55,8 GWh (59,6 en 2018)
- Émissions de gaz à effet de serre évitées 18 044 TeqCO2 (18 800 en 2018)
- Montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat sur la production de chaleur renouvelable 66 783 €

+ Écologie opérationnelle et animations

- Participants à la « Métropolitaine + qu'une balade » 526 (465 en 2018)
- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à la biodiversité 257 (208 en 2018)
- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à l'énergie 208
Les autres thèmes (déchets, eau domestique et rivière, transport) sont pilotés par d'autres directions
- Nombre de personnes touchées par des événements de sensibilisation grand public 650 (600 en 2018)

PERSPECTIVES 2020

- + **Réseaux de chaleur** : travail en cours pour étendre et verdir le réseau de Royat, tout en stabilisant ses tarifs.
- + Lancement d'une prestation d'accompagnement pour anticiper le renouvellement des contrats de concession gaz.
- + **Travail sur les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la collectivité** : STEP / UPEP, Solaire Dôme, ombrières de parking.
- + Résultats de l'étude Bio63 sur les terrains agricoles des côtes, qui permettra de lancer de nouvelles actions de reconquête agricole de certaines zones.
- + **Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** : attribution du marché et lancement de la collecte des données.
- + **Diagnostic pour l'actualisation du Plan de Mobilité.**
- + **Sélection du projet dont Clermont est chef de file à la phase 2 de l'appel à projets européen URBACT.**
- + **Station GNV** : délibération de la convention d'attribution en 2019, travaux en cours en 2020 et inauguration prévue en 2021. Permet à des partenaires (transporteurs routiers) de bénéficier de financement sur leurs véhicules.
- + **Relance d'un projet intercommunal sur le massif des côtes de Clermont.**

06

**les moyens
de l'action**

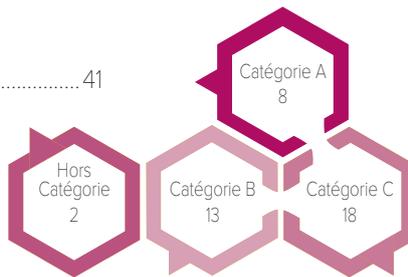
LES SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents..... 41

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 36,50 équivalents temps plein travaillés.

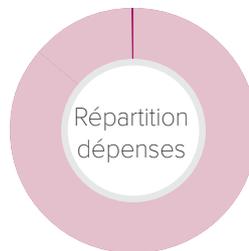


+ MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS TOUTE LEUR VIE PROFESSIONNELLE
- ANTICIPER L'ADÉQUATION ENTRE LES MOYENS HUMAINS ET LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ
- PILOTER, MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE ET LE BUDGET RH
- ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL ET COORDONNER LES INSTANCES PARITAIRES
- GARANTIR AVEC LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement..... 84 139 194 €
Investissement..... 51 959 €



Au 1^{er} janvier 2019, la collectivité comptait 1 708 agents et 2 003 au 31 décembre 2019 (tous agents confondus).

+ FAITS MARQUANTS 2019

- Intégration, par voie de transfert de compétences, d'agents du Conservatoire à Rayonnement Régional (Ville de Clermont-Fd) et du Conseil départemental 63 (voirie, social).
- Mise en œuvre du RIFSEEP pour les cadres d'emplois concernés et versement d'un régime indemnitaire pour les agents contractuels sur postes permanents à compter du 1^{er} avril 2019 (délibération du 16.11.2018).
- Suite à la mise en place du prélèvement à la source, préparation et paramétrage du logiciel de paies pour permettre la DSN (déclaration sociale nominative), dont les flux normés doivent répondre à des exigences techniques pour être acceptés par les différentes caisses (Ircantec, URSSAF, CNRACL...).
- Constitution d'un pôle GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), venant notamment en appui au pilotage des politiques RH.
- Finalisation et validation de la cartographie des métiers (161 métiers).
- Réalisation du marché d'équipements de protection individuelle (EPI) et de vêtements de travail et mise en place d'une nouvelle organisation fin 2019 avec l'identification d'un référent par direction.
- Lancement des différents groupes de travail avec les organisations syndicales autour des nouveaux projets tels que le télétravail, la réflexion sur les astreintes, le guide formation, le nouveau protocole d'accord pour les salariés de droit privé à la DCE...
- Mise en œuvre et diffusion sur intranet de l'organigramme dynamique.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Prospective

- Nbre de recrutements 219
- Nbre de jurys.....170
- Nbre de mises à jour de fiches de postes 210
- Nbre d'apprentis 30
- Nbre de jours de formation en interne 1 735
- Nbre de jours de formations extérieures..... 2 371

Statut, rémunération

- Nbre de payes..... 25 565
- Nbre d'arrêtés..... 5 100

Santé, prévention

- Nbre accidents imputables..... 155
- Nbre de visites médicales (visites comptabilisées jusqu'au 31/08/2020)..... 928

Nbre de réunions avec les organisations syndicales 15

Nbre de réunions du Comité Technique 5

Nbre de Comités d'Hygiène et de Sécurité 3

PERSPECTIVES 2020

- Déploiement du RIFSEEP aux derniers cadres d'emploi (ingénieurs et techniciens) concernés.
- Diffusion et présentation du « Guide formation » au sein de la collectivité.
- Création d'un service qualité de vie au travail (1^{er} trimestre 2020) et recrutement d'une psychologue du travail, d'une chargée de mission égalité professionnelle et diversité et d'une responsable de service.
- Pilotage du dossier télétravail pour une mise en œuvre au 1^{er} novembre 2020 et rédaction d'un guide.
- Démarrage, à l'automne, de nouveaux chantiers à enjeux, tels que la définition des lignes directrices de gestion et la question du passage aux 1 607 heures.

LES SERVICES SUPPORTS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents70

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 65,61 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER LA GESTION DES INSTANCES ET DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTROPOLE

CONSEILLER LES SERVICES SUR LEUR POLITIQUE ACHAT ET PASSER LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

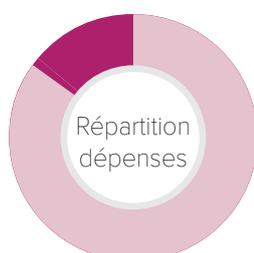
SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 3 618 856 €

Investissement 369 128 €



Les services juridiques et commande publique sont mutualisés entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

L'essentiel des dépenses de fonctionnement portent sur les bâtiments et les moyens pour les services (fournitures, véhicules, mobilier, carburant), les primes d'assurances ainsi que sur les annonces et insertions pour les achats passés par la commande publique. Du fait du passage en Métropole, ces dépenses sont logiquement en augmentation mais leur hausse a été limitée du fait de la passation de marchés permettant d'optimiser les coûts (marché de copieurs, marché d'assurances notamment).

+ FAITS MARQUANTS 2019

- **pour le service juridique** : hausse marquée du nombre de saisines pour la Métropole (1 152) et maintien à un niveau élevé des sollicitations de la Ville (934). Nombreuses consultations écrites, prestations de conseils juridiques et relecture ou rédaction d'actes. La poursuite du pré-contrôle de légalité sur les délibérations a eu une incidence très importante sur l'activité du service.
- **pour la commande publique** : réorganisation du service commun autour de 3 pôles (Ingénierie et Accompagnement aux projets, Conception et Passation des Contrats, Administratif et Suivi des Procédures) et 2 missions rattachées directement au chef de service (Programmation et coordination des achats, Pilotage et administration du système d'information achat) dans l'optique de mieux conseiller et accompagner les services tout en orientant l'achat vers la transition écologique et optimisation économique. Attribution de plusieurs procédures complexes : 2 concours de maîtrise d'œuvre : extension du Stade Gabriel Montpied et Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu et 1 conception réalisation passée en procédure avec négociation : travaux d'extension des filières de traitement des eaux et des boues et de valorisation énergétique de la station d'épuration des trois rivières.
- **pour le service administration générale** : mise en place du projet de dématérialisation des convocations aux Conseils, Bureaux et Commissions, préparation et préconisations sur l'organisation des futures instances métropolitaines dans le cadre du nouveau mandat électif (pôle Assemblées), livraison des nouveaux espaces au rez de chaussée du Parvis (salle de restauration, hall d'accueil et bureaux RH et courrier) (pôle Moyens des Services), déploiement à toute la collectivité du logiciel courrier POST OFFICE avec la Direction Pilotage et Performance (pôle Accueil/courrier)...

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Actions juridiques

• Saisines du service 2 094

Commande publique

• Marchés notifiés / Métropole 264

• Marchés notifiés / Ville de Clermont-Fd 203

• Montant des marchés 45 083 968 €

• Nbre d'heures de clauses d'insertion 77 556

Administration générale

• Conseils métropolitains 7

• Bureaux métropolitains 24

• Commissions thématiques 68

• Délibérations 668

• Courriers reçus 52 300

PERSPECTIVES 2020

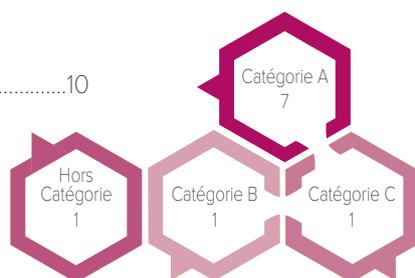
- Préparation et installation du nouveau mandat suite aux élections municipales de mars et juin 2020, dans le contexte de crise sanitaire.
- Poursuite de la structuration des achats avec la diffusion de bonnes pratiques en matière de développement durable, de performances économiques et de clauses d'insertion.
- Renouvellement du marché locatif des véhicules avec verdissement de la flotte (augmentation du nombre de véhicules électriques).
- Participation à l'étude de programmation de la Ville de Clermont-Ferrand sur le traitement des archives.

PILOTAGE & PERFORMANCE

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents10

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 8,17 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DE LA MÉTROPOLE

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

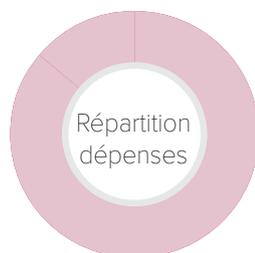
ÉVALUER ET SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS

RÉALISER LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE ET EXTERNE ET LES ANALYSES DE COÛTS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement54 564 €



À noter qu'un budget d'étude a été mobilisé pour tester en situation réelle 3 logiciels de gestion de projet afin d'aider la collectivité à cerner son besoin et lui permettre de construire un cahier des charges performant.

+ FAITS MARQUANTS 2019

- Rattachement de la Direction à la DGA Ressources et Modernisation en mai 2019.
- Préparation au déploiement d'un outil d'aide à la décision.
- Étude pour un logiciel de gestion de portefeuille de projets.
- Accompagnement des projets de Direction : DEPP et Direction Gestion des déchets (volet déchetterie et accueil).
- Accompagnement du déploiement des projets numériques transversaux : gestion du courrier (Post Office), portail de dématérialisation des autorisations d'urbanisme (GNU), portail de gestion de la relation usagers (GRU).
- Accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie BIM (modélisation bâtiminaire).
- Rendu des premiers rapports d'évaluation de la politique d'hébergement des jeunes entreprises, du Plan Piscine et du schéma cyclable métropolitain.
- Réalisation des rapports d'activités pour l'ensemble des Directions.
- Mise en place et tenue de la première Commission de contrôle financier (décembre 2019).
- Ajustement du périmètre de la mission du Délégué à la protection des données (DPO), resserrée aux fonctions métropolitaines et Pack informatique et liberté destiné aux adhérents du service commun soit 10 communes + CCAS + EHPAD le cas échéant.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Organisation et qualité

- Nombre de directions accompagnées 8
- Documents chartés 556
- Procédures modélisées 61
- Projets transversaux accompagnés ou portés 5

Évaluation des politiques publiques

- Nombre d'évaluations lancées 3
(Plan piscine, politique d'hébergement des entreprises, suivi du schéma cyclable métropolitain)

Conseil de gestion

- Dossiers FSE instruits 9
- Dossiers FSE contrôlés 7
- Nombre d'études de coûts 8
- Nombre de DSP contrôlées 12

Systèmes de pilotage / SIAD

- Nombre d'indicateurs mis à disposition dans le SIAD 24

Délégué à la protection des données

- Communes adhérentes au pack CL 10
- Nombre de déclarations dans le registre DPO 800

PERSPECTIVES 2020

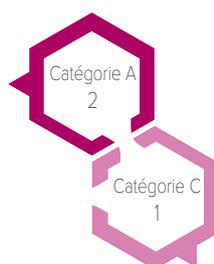
- Achèvement des évaluations inscrites au premier plan pluriannuel d'évaluation des politiques publiques de Clermont Auvergne Métropole.
- Lancement de nouvelles évaluations : utilisation des crédits de formation CNFPT, politique d'achat et politique déchetterie.
- Réalisation d'une cartographie des risques sur les subventions aux associations de plus de 23 000 € d'aides en numéraire.
- Modélisation des calculs de coûts de la DEPP pour une autonomie d'évaluation des coûts des manifestations (ex : grèves retraite).
- Déploiement et enrichissement de l'outil de SIAD. Les lots sont rendus disponibles au fur et à mesure de leur validation.
- Poursuite et ancrage de la mission d'accompagnement des Directions dans leurs projets managériaux.

LES SERVICES SUPPORTS

POLITIQUES CONTRACTUELLES & ALLIANCE DES TERRITOIRES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 3
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 3,52 équivalents temps plein travaillés.

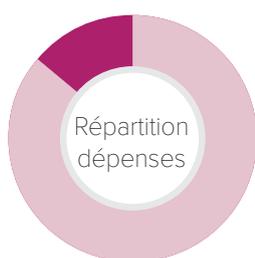


+ MISSIONS PRINCIPALES

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES POLITIQUES CONTRACTUELLES
DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 440 853 €
Investissement 265 955 €



+ FAITS MARQUANTS 2019

- Changement de configuration de la Direction de la Dynamique communautaire et des Politiques contractuelles, devenue Direction des Politiques Contractuelles et de l'Alliance des Territoires (abandon des missions Construction communautaire et Cohésion sociale et rattachement de la mission Mutualisation à la DGA Proximité relations aux territoires et usagers).
- Aboutissement de la mission d'évaluation du Contrat de Ville.
- Montée en puissance des relations partenariales avec d'autres EPCI (Saint-Flour Communauté, PNR Livradois-Forez).
- Apport du Fonds de Soutien Métropolitain aux projets communaux de réhabilitation énergétique et de mises aux normes PMR des bâtiments publics pour un total de 1 113 000 €. Communes bénéficiaires : Châteaugay, Pérignat-les-Sarliève, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Fd, Orcines, Aubière, Beaumont, Cournon-d'Auvergne, Gerzat, Le Cendre, Lemdpes, Pont-du-Château et Romagnat.
- Encaissement de 2 662 686 € de subventions du fait de l'importante contractualisation faite en 2018.
- L'attribution de la Dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 1,2 M € a cette année encore engendré la constitution de 6 dossiers pour un montant d'investissements de 4 M €.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Nombre de délibérations proposées 38
- Nombre de conférences des DGS 10
- Nombre de dossiers de demande de subvention 12
- Montant global des subventions demandées 8 727 200 €
- Montant global des subventions encaissées 2 662 686 €

PERSPECTIVES 2020

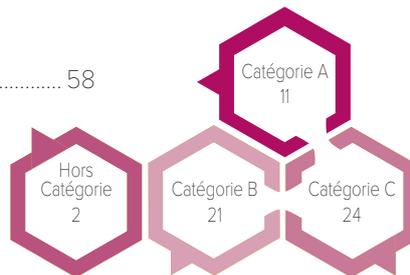
- Préparation du Contrat de Plan État-Région 2021-2027.
- Préparation de la nouvelle programmation des fonds européens 2021-2027.
- Montée en puissance des contrats de réciprocité.
- Étude pour une contractualisation avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

USAGES NUMÉRIQUES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents 58

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 49,24 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ
- ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA COLLECTIVITÉ
- ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS MÉTIERS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES
- DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES POUR L' « USAGER CITOYEN » AFIN DE LE RAPPROCHER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



+ La Direction des Usages Numériques (DUN) est mutualisée entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires (Aulnat, Aubières, Beaumont, Saint-Genès-Champanelle).

+ FAITS MARQUANTS 2019

- Validation et mise en place du Schéma Directeur Numérique, commun à la Ville et à la Métropole, permettant de réguler et prioriser les nombreuses demandes numériques.
- Mise en place du « Catalogue des services numériques », plateforme accessible depuis l'intranet, présentant l'ensemble des prestations proposées par la DUN, leur périmètre et la marche à suivre pour demander à en bénéficier (40 formulaires thématiques).

- Mise en place définitive du projet « Cartopole », remplaçant les différents outils du SIG de la Ville et de la Métropole par un unique outil commun. Accessible via l'intranet, ce service est disponible pour les 2 collectivités et l'ensemble des communes membres, adhérentes au pack SIG.
- Sécurisation et fiabilisation du stockage des données de la Ville et de la Métropole par la mise en place d'une solution technique commune et mutualisée : « Métrocluster ».
- Mise en place de nouveaux marchés : internet Ville et Métropole, téléphonie fixe et mobile, etc.
- Finalisation des migrations de sites : Direction du Cycle de l'eau (sites de Berthelot et Laboratoire La Pardieu), Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), Fonds de Solidarité au Logement (FSL) et ouverture de nouveaux sites : médiathèque à Gerzat, Escapad (centre de loisirs verts) à Saint-Genès-Champanelle.
- Mise en place de cartes interactives grand public : schéma cyclable métropolitain, points d'apport volontaire pour le verre, animations sur les Journées du Patrimoine/Effervescence, etc.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Assistance et relation utilisateurs

- Nombre d'utilisateurs 4 200
dont 2 000 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de postes 3 643
dont 1 578 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de téléphones fixes 2 800
dont 1 150 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de sites interconnectés 272
dont 102 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de tickets résolus en moyenne/mois 1 700

Infrastructure et production

- Nombre de demandes 982
dont 497 au sein de Clermont Auvergne Métropole

Applications et usages métiers

- Nombre d'applications 256
dont 101 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de projets de développement traités 14
dont 10 au sein de Clermont Auvergne Métropole

Système d'information géographique

- Nombre d'utilisateurs 544
dont 290 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- Nombre de thématiques métiers et référentiels 46

PERSPECTIVES 2020

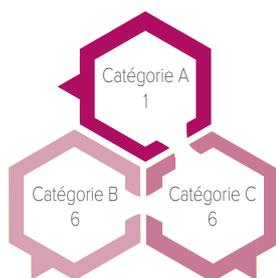
- Nouvelle structuration de la Direction (interface avec les Directions Métiers).
- Migration de la messagerie Ville et Métropole vers une solution mutualisée Microsoft Office 365 (avec Teams). Au préalable, un plan d'accompagnement au changement sera préparé avec les Directions RH respectives des 2 collectivités.
- Préparation du socle technique pour permettre aux agents dont l'activité le permet de travailler à distance, dans un cadre structuré et validé par la Métropole.
- Renfort de la sécurité du système d'information via notamment l'acquisition, à l'horizon 2021, d'un équipement de sécurité central, commun à la Ville et à la Métropole mais permettant une segmentation sur les usages pour séparer les 2 collectivités dans des « zones de sécurité » différentes.
- Déploiement de la solution SIG mobile pour répondre aux besoins de terrain.

LES SERVICES SUPPORTS

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents13
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 12,82 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

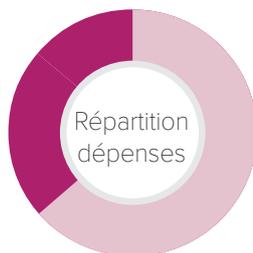
ASSURER LA MAINTENANCE QUOTIDIENNE DU PATRIMOINE BATI (HORS PROCESS METIER)

ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LE SCHÉMA DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE GESTION DE L'ENERGIE SUR LE PATRIMOINE BATI EN LIEN AVEC LES DIRECTIONS UTILISATRICES

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement... 6 638 464 €
 Investissement 3 754 877 €



+ FAITS MARQUANTS 2019

• Démarche BIM

Début 2019, la DIP a initié une démarche interne de montée en compétence sur le BIM (Building Information Management). Suite cette démarche, il est apparu que le passage au BIM devenait un enjeu fort pour la direction, afin d'assurer la cohérence des informations provenant de bâtiments existants, ainsi que celles des bâtiments neufs. A terme, la gestion de la donnée à travers le processus BIM devrait permettre une gestion, une exploitation et une maintenance optimale de l'ensemble du patrimoine et donc, finalement, une amélioration du service rendu aux usagers métropolitains.

• Mise en place fin 2019 d'une série d'actions structurantes et nécessaires à la transition numérique de la Métropole autour de trois axes principaux de réflexions déclinés en trois groupes de travail :

- La gestion de la donnée en lien avec la DPP pour élaborer une méthode commune de stockage de la donnée patrimoniale,
- L'acquisition d'un outil GMAO (Gestion et Maintenance Assistée par Ordinateur) en lien avec la DUN pour définir les besoins de la DIP en termes d'outil de gestion du patrimoine, acquérir un outil et le déployer,
- L'élaboration d'une convention BIM générique qui sera déployable sur tous les nouveaux projets de construction ou réhabilitation patrimoniale.

• Élargissement de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité (CMA) aux compétences Habitat / Ressources Humaines / Emploi et Insertion.

- Augmentation continue des demandes de petites interventions sur le patrimoine.
- Première année de structuration du budget avec affectation systématique des dépenses par sites. Un gros travail a été mené dans ce sens avec la direction des Finances.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2000	2019
• Nombre de bâtiments gérés.....	11	238
• Surface estimée du patrimoine géré.....	18 000m ²	296 000m ²
• Nombre d'agents de la DIP.....	1	13

PERSPECTIVES 2020

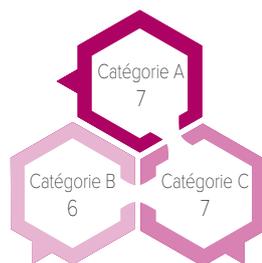
- Stabilisation de l'organisation RH du pôle, capitalisation sur le travail budgétaire préparatoire réalisé fin 2019 et recherche de gain en efficience.
- L'année 2020 devrait voir émerger :
 - une méthodologie commune à la DIP sur la structuration de sa donnée
 - l'acquisition d'un outil GMAO
 - la rédaction d'une convention BIM générique
- Ouverture de la CMA 2020 sur d'autres compétences métropolitaines et recherche de gain en transversalité.
- Recrutement d'un agent en charge des missions contrôle réglementaire/sécurité incendie et d'un agent chargé du suivi des prestations de nettoyage et du lancement d'un nouveau marché de nettoyage.
- Une analyse plus fine du plan de charge de l'agent responsable du suivi et de la maîtrise énergétique et de l'amélioration énergétique du patrimoine métropolitain devra être menée notamment en perspective des évolutions réglementaires attendues.

STRATÉGIE FINANCIÈRE

+ DONNÉES RH AU 31/12/2019

Agents20

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2019 s'élève à 21,65 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

ANTICIPER LES BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE EN S'APPUYANT SUR LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS ET L'OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES

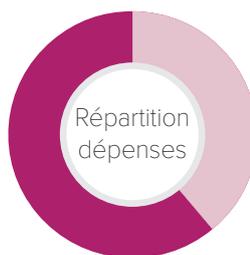
PRÉPARER ET EXÉCUTER LES BUDGETS

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AVEC LES COMMUNES, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

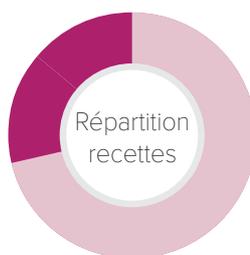
Fonctionnement33 M€

Investissement52 M€



Fonctionnement255 M€

Investissement93 M€



+ FAITS MARQUANTS 2019

- Refonte de la Direction pour adapter l'organisation et les moyens suite aux transferts majeurs de compétences.
- **En matière de prospective** : actualisation des scénarios de prospective et travail particulier sur les régies d'eau et d'assainissement, en lien avec la DCE et un prestataire, pour établir des propositions de convergence des tarifs.

- **En matière de suivi de la TVA, de la fiscalité et des dotations** : poursuite de la sécurisation de la gestion de la TVA, et plus particulièrement concernant le secteur des déchets ménagers, ce qui a permis de réaliser un gain financier de 1,35 M €, poursuite du travail d'optimisation fiscale, réactivation du groupe de travail fiscalité avec les communes membres.

- **En matière d'évaluation et de gestion des flux financiers en lien avec les transferts et le pacte fiscal et financier** : actualisation du diagnostic fiscal et financier du territoire, mise en œuvre comptable et budgétaire des compétences transférées de la Ville (CCR) et du Département (FSL, FAJ, Prévention spécialisée, voirie) ; adaptation de la structure budgétaire, paramétrage des nouveaux circuits dématérialisés, inscriptions budgétaires... ; finalisation des transferts patrimoniaux des communes pour la compétence eau et assainissement (Aulnat, Aubière, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Châteaugay, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Nohanent, Orcines, Romagnat, Royat) ; amorce sur tous les autres secteurs de compétence (voirie, bâtiments, parkings...).

- Poursuite de la dématérialisation complète de la chaîne financière interne.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Ressources, fiscalité, prospective

- Nombre de scénarios de prospective56
- Nombre de projets d'envergure recensés et suivis dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements97
- Nombre de demandes de vérification soumises aux services fiscaux dans le cadre des travaux d'optimisation des bases fiscales.....211
- Nombre de contrats d'emprunt gérés.....238

Budget et exécution budgétaire

- Nombre de budgets gérés.....18
dont 8 budgets de ZAE
- Nombre de décisions modificatives préparées21
- Nombre de virements de crédits saisis1 349
- Nombre de factures traitées25 421
- Nombre de mandats émis.....33 943
- Nombre de titre émis6 975
- Nombre de régies suivies.....97
dont 19 sous régies et 13 régies temporaires

PERSPECTIVES 2020

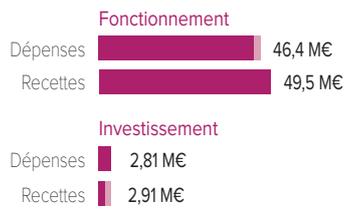
- Étude des marges de manœuvres en termes de fiscalité, de dotations, et plus généralement des recettes au regard des évolutions institutionnelles annoncées (réforme de la fiscalité directe locale) ou pressenties (réforme de la DGF, contractualisation...).
- Diagnostic financier et fiscal du territoire dans le cadre de la refonte envisagée du pacte fiscal et financier et des réflexions sur les reversements communautaires (AC, AD, Fonds de concours, reversement de la TAM, FPIC...).
- Mise en œuvre de la dématérialisation des avis de sommes à payer et du paiement par internet.
- Candidature à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) et premiers travaux préparatoires liés.
- Rédaction du Règlement budgétaire et financier de la collectivité.
- Collaboration au projet PPM visant à doter les services techniques d'un outil de pilotage et de gestion des projets d'investissement interfacé avec le logiciel Ciril Finances.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

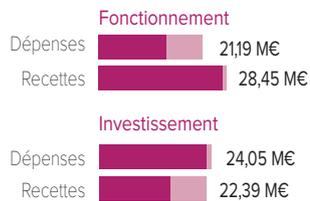
BUDGET PRINCIPAL



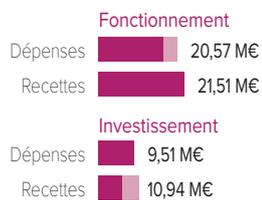
BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS



BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT



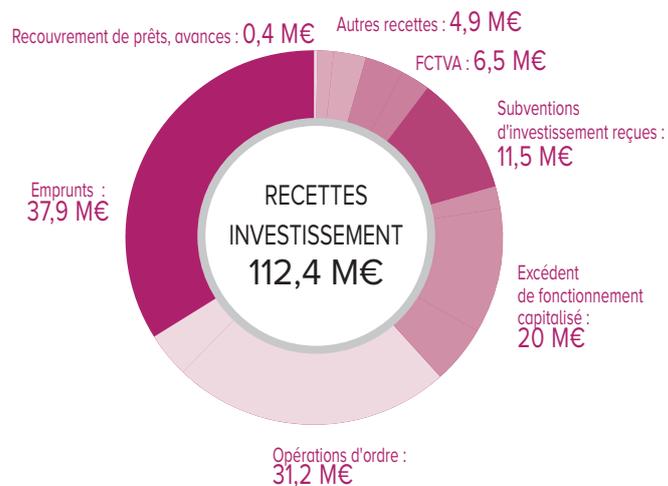
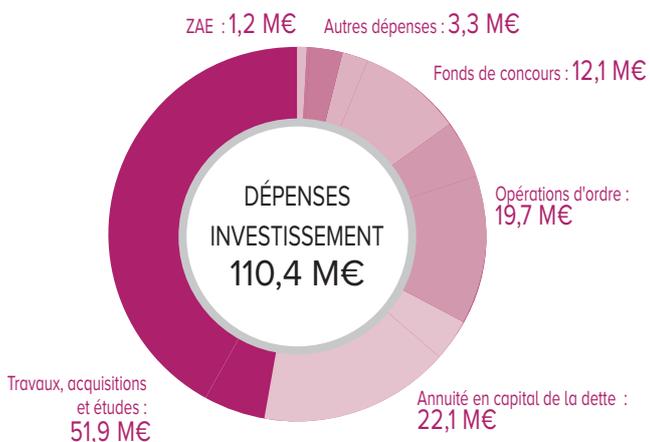
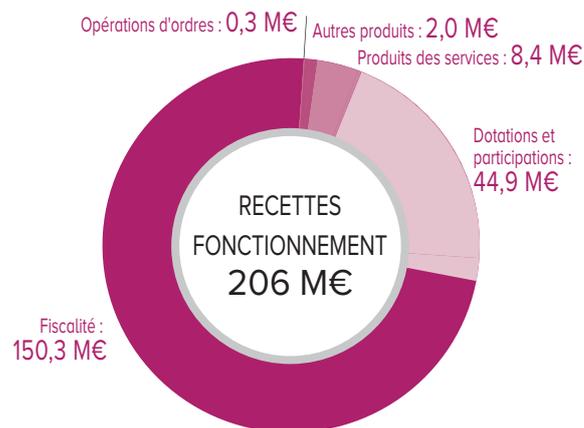
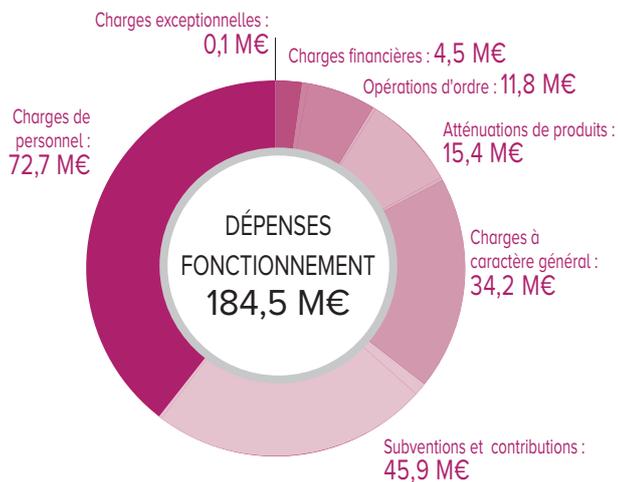
BUDGET RÉGIE EAU



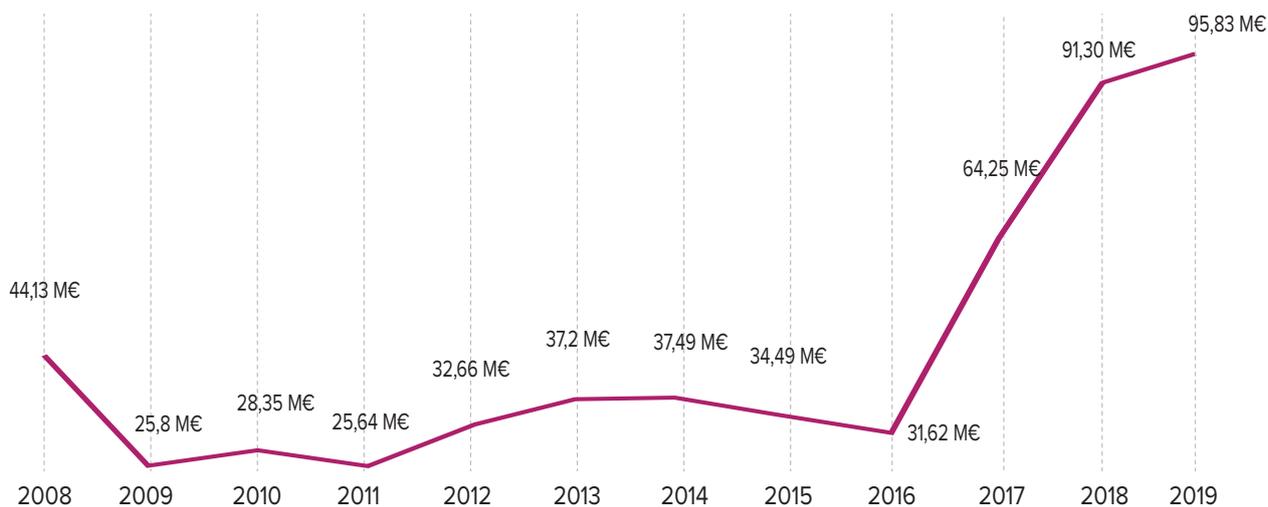
BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT



BUDGET PRINCIPAL (dépenses et recettes réelles)



DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENTS TOUS BUDGETS CONFONDUS



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / Internet : clermontmetropole.eu